

REVEL Dialogue



CASCADE
L'OURSIERE
alt. 1489 m.

LACS ROBERT  1h30

l'Oursière  0h20

2.9 km →

0.7 km →

N° 83 Mai 2010

Prochain numéro

Date limite de dépôt
des articles :

Sortie prévue le :

Revel Dialogue N° 83

Responsable de la Rédaction : Dominique Maillet.

Comité de rédaction : Coralie Bourdelain, Mireille Berthuin, Laurence Leroux, Guillaume Capron, Henri Pierre Chapuis, Thierry Mazille.

Pour faciliter la fabrication du journal, merci de taper vos articles sans aucune mise en page ni saut de ligne et de nous le transmettre par e-mail à :

revel-dialogue@revel-belledonne.com

Les personnes n'habitant pas le village mais souhaitant recevoir le Revel Dialogue doivent s'adresser en mairie.

<u>INFO SERVICES</u>	2
<u>EDITO</u>	3
<u>LE MOT DU MAIRE</u>	3
<u>TOUR D'HORIZON</u>	4
<u>BUDGET 2009</u>	6
<u>LA VIE MUNICIPALE</u>	10
<u>CR DES CONSEILS MUNICIPAUX</u>	17
<u>ECOLE ET COLLEGE</u>	19
<u>SERVICE ANIMATION JEUNES</u>	24
<u>LA VIE DES ASSOCIATIONS</u>	27
<u>LA VIE REVELOISE</u>	40
<u>PETITES ANNONCES</u>	48

Assistantes Maternelles Agréées

ARNAUD Stéphanie, Les Roussets
BERNARD Catherine, Les Jacquets
BERNARD Marie Claude, Charrières Neuves
BERNARD Nicole, les Jacquets
BLACHON Nadine, Les Faures
BCEUF Isabelle Charrières neuves
CALISSI Pierrette, Les Jacquets
COLLADO Fernande, Le Sauzet
CORDIER Cécile, Les Jacquets
DAVID Danièle, Le Mont
DURVILLE Elisabeth, Les Faures
GAYET Francine, Corps d'Uriage
GEROMIN Caroline, Le Sauzet
GIRONA Yolande, Le Mont
GUIBERT Christelle, le Naysord St Jean
MASTROPIETRO Claire, les Guimets
PLANET Evelyne, Les Roussets
RIVIER Emmanuelle, Le Cornet
STALEY Françoise, Les Izards Corps d'Uriage
VIAL DAVID Laurence, Le Couvat St Jean

Info Services

Secrétariat

Tél. 04.76.89.82.09
Fax : 04.76.89.83.13
mairie@revel-belledonne.com
Ouvert au public :
Lun de 13h30 à 17h00
Mar de 14h00 à 19h00
Vend de 14h00 à 18h00
Sam de 08h30 à 11h30

Service Animations

Tél. : 04.76.89.86.00. En cas d'absence, laissez votre message sur le répondeur service-animation@revel-belledonne.com

Permanence sociale CCAS

Tous les vendredi après midi sur RDV entre 14h et 18h 30

Services Techniques

Tél. 04.76.89.81.24
services-techniques@revel-belledonne.com
Vous pouvez les contacter directement pour tous les problèmes concernant l'eau, la voirie, l'urbanisme. Laissez vos messages sur le répondeur téléphonique, ils sont relevés quatre fois par jour (sauf Week-end).

Interco

Tel : 04 76 89 84 19
Fax 04 76 89 84 92
Ouverture tous les jours
De 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 00
Rencontre sur RDV avec l'architecte conseil : 1er vendredi du mois.

Bibliothèque Municipale

Tel : 04.76.89.86.45
Horaires d'ouverture :
Lundi et jeudi de 16h à 18h
Samedi de 10 h à 12 h,
Pendant les vacances scolaires, tous les samedis de 10 h à 12 h.

Compteurs d'Eau

Tout changement de locataire ou de propriétaire doit être signalé à la mairie, afin d'effectuer le relevé du compteur d'eau. Dans le cas contraire, la totalité de la facturation sera adressée à l'ancien locataire ou propriétaire.

Assainissement Individuel

Pour tout conseil concernant l'assainissement individuel, vous pouvez vous adresser à M. Christian BOEUF, aux services techniques de la mairie (04.76.89.81.24).

Infos pratiques EDF GDF

Accueil clientèle téléphonique :
0 810 668 284
Urgence Électricité :
0 810 333 438

Collectes Ordures Ménagères

☑ Poubelle bleue (tri) :
Jeudi de 12h00 à 20h00.
☑ Autre poubelle : Lundi de 12h00 à 20h00.
SICIOMG 04 76 08 03 03

Gros Objets 2010

15 juin - 27 juillet -
14 septembre - 19 octobre

Des objets trouvés sont régulièrement ramenés à la mairie et ne sont jamais réclamés. En cas de perte, pensez à venir demander au secrétariat.

Retrouvez les archives du Revel Dialogue, les dernières annonces sur les manifestations à Revel et plein d'infos utiles sur

www.revel-belledonne.com

Le mot du maire

Budget et projets

En mars 2010, l'équipe municipale a voté le budget, quelles en sont les grandes orientations ?

Au niveau du budget de fonctionnement, nous sommes globalement dans la continuité des années antérieures. Nous serons peu impactés par la suppression de la taxe professionnelle qui avait une part minimale dans nos recettes à condition toutefois que le reversement prévu par l'Etat soit bien pérennisé.

Au niveau des investissements, une part importante de notre budget sera consacrée, d'une part à l'entretien des routes et des murs de soutènement (environ 200 000 euros), d'autre part à l'aménagement d'une nouvelle bibliothèque qui se trouvera dans les locaux de l'actuelle cantine.

Il est également question de sécurisation de la circulation piétonne

Depuis un an, un groupe de travail s'est réuni à plusieurs reprises afin de définir un projet permettant une circulation sécurisée pour les piétons dans le centre du bourg. Une première tranche de travaux sera réalisée cette année et suivie de deux autres tranches en 2011 et 2012. Dans la même logique, un diagnostic d'accessibilité des lieux publics pour les personnes à mobilité réduite sera réalisé.

Et concernant l'avancement de l'Espace Enfance ?

Comme vous avez pu vous en rendre compte, les travaux avancent et la livraison est toujours prévue pour le mois de septembre. Le budget 2010 est fortement impacté par cette opération. Cependant les sommes engagées proviennent de reports des années antérieures. Des aménagements seront réalisés prochainement avec : un parking de 20 à 30 places, contigu aux constructions de l'OPAC, la mise en forme d'un deuxième terrain pour les footballeurs du dimanche, la revégétalisation de l'espace et le cheminement piéton.

Où en est le projet de l'OPAC ?

Les logements sociaux seront livrés courant juin. Cette opération a été entièrement réalisée dans le cadre des normes des bâtiments à basse consommation, ce qui est assez exemplaire pour un village comme Revel. La résidence s'appellera désormais « Le Claret ».

Où en sont les projets tant attendus pour la forêt et les alpages ?

Nous en parlions depuis longtemps avec les sylviculteurs, la liaison par une route forestière entre la Combe de Lancey et Revel va enfin être réalisée. Sur les alpages, la cabane du berger de la Pra sera complètement rénovée.

Un petit mot sur le budget de l'eau :

C'est un budget toujours assez tendu en raison de la longueur et de la vétusté de notre réseau qui nécessite d'importants travaux.

Le remplacement de la canalisation d'eau potable dans le secteur du Sauzet sera réalisé cette année.

Edito

Lors du dernier Revel Dialogue, nous lançons un appel aux Revelois pour participer à l'élaboration d'un nouveau logo.

Notre cahier des charges, affiné au fur et à mesure des propositions est le suivant :

- Notre crédo : nous sommes un petit village de montagne, convivial et accueillant.
- Figuration éventuelle de la mairie et de l'église ou de nos montagnes mais sans nécessairement chercher une ressemblance.
- Mention de "Revel" et "Belledonne".
- Le mot "mairie" peut apparaître si il est interchangeable avec d'autres noms de structures (CCAS, bibliothèque...)

Les Revelois ont répondu au-delà de nos espérances : 16 enfants dans le cadre de leur activité scolaire et 6 autres personnes se sont senties motivées par cette démarche et nous ont envoyé le fruit de leur travail.

Vous retrouverez leurs propositions en pages centrales. On notera l'omniprésence de la montagne et si les adultes affectionnent particulièrement le clocher de notre église, les enfants préfèrent les animaux à cornes et à plumes.

Vous avez jusqu'à fin mai pour commenter ces propositions et éventuellement nous envoyer les vôtres.

Dominique Maillet

Bernard Michon

Spécial Budget 2010

Les comptes 2009

Pour une commune comme Revel, le budget est séparé en trois parties:

- Le budget *eau & assainissement* est séparé du budget principal pour mieux identifier les recettes et les dépenses,
- Le budget du *CCAS* (Centre Communal d'Actions Sociales) et même s'il est subventionné en grande partie par la commune, est un budget géré par le CCAS de manière autonome (il n'est pas couvert par cet article),
- Le budget *communal* qui regroupe l'ensemble des autres dépenses pour la commune.

Chaque budget a une partie *fonctionnement* pour les recettes et dépenses courantes et un budget *d'investissement* pour les dépenses d'équipement qui courent sur plusieurs années. Comme la loi l'exige, les recettes et les dépenses doivent s'équilibrer.

Comptes communaux 2009

Avant d'aborder le budget 2010, regardons un peu les comptes 2009.

Pour la commune, le budget primitif 2009 prévoyait des dépenses et recettes de fonctionnement à hauteur de 1 088 223 €, soit 1 088 k€ (1 k€=1 000 €). Des modifications en cours d'années ont porté ce budget à hauteur de 1 100 k€.

Les dépenses ont été maîtrisées pour rester autour de 1005 k€ :

- (1) 48 k€ de moins sur les charge générales,
- (2) 23 k€ sur les charges de personnel,
- (3) 12 k€ sur les autres charges.

Par ailleurs, les recettes ont été elles supérieures au budget à 1 257 k€:

- 69 k€ de vente de bois. Les ventes de bois ne sont plus prévues dans le budget depuis la tempête de 1999 car c'est une recette erratique,
- 42 k€ de subvention au titre de la dotation de solidarité de la part de la communauté de communes du Grésivaudan. C'est une

subvention exceptionnelle dont nous ne sommes jamais assurés de la pérennité,

- 22 k€ d'attribution du Fond Départemental de Taxe Professionnelle suite à l'investissement de la commune dans le projet Crolles II. Ces attributions sont parfois difficiles à évaluer avec précision,
- 15 k€ de droit de mutation. Nous avons préféré être prudents sur cette ligne budgétaire au regard de l'évolution du marché immobilier,
- 14 k€ de dotation nationale de péréquation. Les dotations de l'Etat sont parfois très difficiles à évaluer de façon précise.

En net, le budget de fonctionnement de la commune a dégagé en 2009 un excédent de 251 950 €. En 2009, nous avons pris la décision de reporter 27 922 € de l'excédent de fonctionnement de 2008 sur le budget de fonctionnement de 2009. Cela donne donc un excédent total disponible de 279 872 € (280 k€).

Il a été décidé en conseil municipal d'affecter 177 711 € pour l'investissement 2010 et 102 161 € pour le budget de fonctionnement de 2010.

Sur le budget d'investissement, particulièrement élevé en 2009, nous avons dépensé 425 896 € et mis 987 886 € en 'Reste à Réaliser'. Côté recettes, nous avons reçu 802 294 € et il reste 276 731 €.

Parmi les dépenses d'investissement, nous pouvons souligner :

- 250 k€ pour l'Espace Enfance (et associatif),
- 59 k€ sur la route des Martinots,
- 44 k€ pour les travaux sur les murs de la Bourgeat et aux Geymonds,
- 12 k€ pour l'accès aux nouveaux logements OPAC.

Dans les 'Restes à Réaliser' qui sont reportés en 2010, nous pouvons souligner:

- 789 k€ à dépenser sur l'Espace Enfance, projet clef pour notre budget et la vie de notre commune,
- 60 k€ à verser à l'OPAC,

- 58 k€ de travaux pour le cheminement piéton vers l'OPAC,
- 8 k€ pour l'informatisation de la bibliothèque.



Comptes « eau & assainissement »

De même, examinons les comptes 2009 pour l'eau et l'assainissement.

Pour un budget voté de 300 k€, les dépenses de fonctionnement ont été de 212 k€ (manque 63 k€ de jeu d'écriture sur la section d'investissement. Sinon 9 k€ ont été économisés sur les entretiens ou réparations et 8 k€ de frais d'étude ont été reportés) et les recettes de 302 k€ soit un excédent de fonctionnement de 90 k€.

Les dépenses d'investissement ont été de 215 k€ (135 k€ pour les travaux de canalisation d'eau aux Faures, le reste étant essentiellement du remboursement de la dette) pour des recettes de 140 k€, soit un déficit d'investissement de 75 k€ compensé par un report de l'exercice 2008 de 108 k€.

Un 'Reste à Réaliser' de 20 k€ est reporté des comptes 2009 sur le budget 2010. Le conseil municipal a décidé d'allouer l'ensemble de l'excédent de fonctionnement (90 k€) à l'investissement sur 2010.

Budget communal 2010

Le budget de fonctionnement communal pour 2010 s'élève à 1 081 387 € (1 081 k€).

Les dépenses et recettes pour la gestion des ordures ménagères sortent de notre budget puisqu'elles sont maintenant gérées par la communauté de communes du Grésivaudan.

Dépenses Fonctionnement	Budget 2009	Budget 2010
Frais généraux	332 773 €	362 141 €
Frais de personnel	404 090 €	458 490 €
Autres charges	338 974 €	238 612 €
Charges financières, exceptionnelles et opération d'ordre	24 754 €	22 144 €
TOTAL	1 100 591 €	1 081 387 €

La baisse des autres charges de gestion courante s'explique par les frais de gestion des ordures ménagères qui étaient prélevés en 2009 par la commune et reversés au SICIOMG. En 2010, cette taxe sera directement prélevée par la communauté de communes du Grésivaudan. Il est intéressant de noter que la communauté de communes a décidé de garder constant le taux de Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagère (9.04%).

Les charges à caractère général augmentent notamment avec près de 40 k€ de travaux d'entretien qui sont décidés au niveau investissement mais qui sont du point de vue comptable portés en fonctionnement : rénovation d'une partie du cimetière, dépenses pour la mise en place d'un plan d'urgence ou de crise (PCS/DICRIM).

Les charges de personnels intègrent en 2010 le coût d'une ressource pour Natura 2000 qui est par ailleurs financée en recette (donc neutre pour la commune).

Recettes Fonctionnement	Budget 2009	Budget 2010
Produits Services	60 297 €	58 303 €
Impôts / Taxes	619 573 €	517 710 €
Dotations et Participations	439 697 €	383 313 €
Autres produits	17 648 €	19 900 €
Produits financiers ou exceptionnels	8 000 €	-
SOUS-TOTAL	1 155 215 €	979 226 €
Résultat reporté	-	102 161 €
TOTAL	1 155 215 €	1 081 387 €

La baisse des impôts et taxes est liée également au fait que la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères n'est plus reçue par la commune mais directement par la communauté de communes du Grésivaudan.

L'équipe du conseil municipal a décidé de maintenir en 2010 les taux d'imposition sous sa responsabilité au niveau de 2009. Les impôts locaux seront donc constants en 2010 à valeur locative constante. Bien que soumis à des dépenses croissantes, notamment pour l'entretien des routes (murs qui s'effondrent par exemple) ou des réseaux d'eau (budget eau & assainissement), le conseil municipal n'a pas souhaité pénaliser les habitants de Revel en ces temps difficiles.



Les taux pour 2010 sont donc:

- Taxe Habitation : 11.38 %
- Taxe Foncier Bâti : 20.01 %
- Taxe Foncier Non Bâti : 63.45 %

Parmi les dépenses, il est à souligner que le budget communal subventionne le budget eau & assainissement pour le remboursement de sa dette (54 700 €). Comme en 2009, le conseil a décidé d'abonder de 50 000 € cette subvention pour un montant total de 104 700 €.

La subvention pour les actions du CCAS est de 18 800 €. Parmi les autres subventions, on peut noter les subventions suivantes aux diverses associations :

- A travers chants : 250 €
- ACAB (comice) : 350 €
- AFR (fête été) : 350 €
- Asso. Restaurant Scolaire : 250 €
- Anciens Maquis du Grésivaudan : 80 €
- DDEN : 80 €
- FRAPNA : 80 €
- Prévention Routière : 80 €
- ROC VTT (TRJV) : 400 €
- ROC VTT (UNSS) : 400 €
- Souvenir Français : 80 €



Travaux pour le mur de la Bourgeat

En investissement, le budget 2010 s'élève à 1 728 587 € (1 729 k€).

Recettes:

- Recettes sur budget 2010 : 560 k€
- Reste à Recevoir : 277 k€
- Solde d'exécution reporté : 892 k€

Dépenses:

- Dépenses sur budget 2010 : 741 k€
- Reste à Réaliser : 988 k€

En plus du Reste à Réaliser (789 k€ sur l'Espace Enfance, 60 k€ à verser à l'OPAC, 58 k€ de travaux pour le cheminement piéton vers l'OPAC, 8 k€ pour l'informatisation de la bibliothèque...), le conseil municipal a prévu au budget 2010 les investissements suivants (liste non exhaustive, seuls les grands travaux sont listés) :

- Aménagement d'un parking pour l'espace enfance et d'un accès piéton vers l'OPAC : 135 k€ (32 k€ de subvention et 58 k€ en Reste à Réaliser)
- Travaux sur la Voie Communale VC10 vers les Rajats : 134 k€
- Travaux voirie, trottoirs et eaux pluviales de la route du Claret : 76 k€
- Aménagement bibliothèque : 68 k€ (28 k€ de subvention)
- Rénovation cabane du berger à La Pra : 51 k€ (37 k€ de subvention)
- Jonction la Combe et la Tour Mont Morel en forêt: 38 k€ (25 k€ de subvention)

- Cheminement piéton centre Bourg : 33 k€ (12 k€ de subvention)
- Route forestière de la Dhuy : 30 k€ (9 k€ de subvention)
- Deuxième mur de la Bourgeat : 24k€
- Glissières de sécurité sur le route du Mont : 18 k€
- Travaux en amont du mur de la Bourgeat : 15 k€

Ce budget investissement est très important en 2010 suite à un niveau de 'Reste à Réaliser' important. Mais en résumé, on peut souligner :

- la finalisation du projet autour de l'Espace Enfance/association avec la réalisation du parking associé,
- une subvention importante pour le budget de l'eau et assainissement,
- des besoins importants en voirie notamment pour les travaux sur les murs ou les routes qui s'affaissent,
- le projet d'aménagement de la bibliothèque pour continuer à favoriser la lecture publique,
- l'aménagement piéton du village qui va s'étaler sur plusieurs années.

Budget Eau & Assainissement

Le budget de fonctionnement pour l'eau et l'assainissement en 2010 s'élève à 300 975 €:

Dépenses Fonctionnement	Budget 2009	Budget 2010
Frais généraux	66 869 €	74 837 €
Frais de personnel	37 520 €	38 000 €
Autres charges	1 500 €	2 734 €
Charges financières ou exceptionnelles	49 335 €	46 500 €
Dépenses d'ordre	144 629 €	138 904 €
TOTAL	299 853 €	300 975 €

Recettes Fonctionnement	Budget 2009	Budget 2010
Produits Services	151 194 €	156 670 €
Subventions	1 656 €	6 985 €
Subvention Communale	104 700 €	104 700 €
Opération d'ordre	44 432 €	32 620 €
TOTAL	301 982 €	300 975 €



Travaux sur le réseau d'eau en 2009

Conclusion

Hors subvention interne et opération d'ordre, les recettes de fonctionnement communal et eau/assainissement sont de 1 245 k€.

Le remboursement des emprunts est actuellement de 167 k€/an (66 k€ d'intérêt et 101 k€ de remboursement du capital en 2010).

Le poids de la dette est donc de 13 % du budget total de fonctionnement. On peut aussi souligner que le remboursement des emprunts est de 310 € par résidence principale ou secondaire en notant toutefois que le poids des impôts et taxes n'est que de la moitié de l'ensemble des recettes de la commune.

Afin de mieux comprendre ces budgets sur plusieurs années (pour en lisser les effets erratiques), nous avons demandé à la trésorerie une analyse historique. Nous espérons aussi pouvoir mieux nous comparer avec des communes semblables ou proches de Revel.

Olivier Thizy

La vie municipale

CCAS

De la galette à la tarte aux pommes...

Le CCAS avait invité cette année les personnes âgées de la commune à tirer les rois le 9 janvier. Mais la neige a eu raison de cette fête et nous l'avons reportée au 31 mars.

Nous nous sommes donc retrouvés salle de l'Oursière fin mars pour dialoguer sur les différents dossiers de la commune.

Le Maire ainsi que les élus du CCAS présents à cette rencontre ont présenté le travail accompli en 2009. Nous avons montré des photos de l'inauguration de la fontaine de l'école, nous avons parlé des travaux de l'Espace Guimet, de la construction des logements sociaux du Claret, des travaux des routes, de l'eau, du transport des personnes âgées au marché le jeudi, de la livraison des repas à domicile, de la nouvelle intercommunalité, d'un projet de construction d'une nouvelle structure d'accueil de jour pour personnes handicapées dans le Grésivaudan, de l'avancement de la construction d'une résidence médicalisée pour personnes âgées à Eybens, du déménagement de la bibliothèque, des temps festifs organisés avec les associations du village, etc...

Les enfants ont fait leur spectacle

Les enfants du groupe guitare de l'AFR nous ont ensuite rejoints. Ils se sont présentés puis ont joué des morceaux par petits groupes.

Monica, leur professeur, nous avait préparé un bel éventail de leurs apprentissages : depuis la

musique médiévale jusqu'au jazz.

Les enfants débutants (un an de pratique) comme ceux qui apprennent depuis 6 ans se sont tous investis dans ce concert. Ils étaient très concentrés !

Pour clôturer le spectacle, nous avons chanté ensemble Lily Marleen puis L'auvergnat.

L'heure du goûter

Nous avons partagé ensemble la tarte aux pommes et trinqué au soleil.

Rendez-vous l'an prochain, mais cette fois-ci pour les rois !

Mireille Berthuin

Coup de projecteur sur la politique de la mairie en faveur de l'enfance et de la jeunesse

1. Promouvoir les activités sportives et culturelles à destination des enfants et des jeunes

Le Centre de loisirs

Le service animation organise le centre de loisirs de Revel "*Centre Scoubidou*". Ce centre de loisirs est ouvert pendant les vacances de Printemps, les 3 premières semaines de juillet et aux vacances d'automne. Il est destiné aux enfants âgés de 6 à 12 ans, scolarisés du CP à la 6ème. Les enfants sont accueillis à partir de 8h et



jusqu'à 18h. Ils peuvent s'inscrire à la demi-journée ou à la journée.

Pour financer ce centre de loisirs une aide spécifique permet aux familles d'en limiter le coût (aide spécifique selon barème pour des QF < à 1 200 €).

Le Service Animation Jeunes s'adresse également aux ados âgés de 11 à 17 ans, scolarisés au collège et au lycée. Des sorties sportives, culturelles et spectacles, des week-ends rando en montagne, quelques soirées et les sorties ski-surf du samedi sont organisés hors vacances. Pendant les vacances ont lieu principalement des stages sportifs et culturels à Revel ainsi que des séjours et camps.

L'information pour les ados leur est envoyée directement par l'intermédiaire du Bulletin des jeunes.

NOUVEAU ! Pour financer les camps et séjours organisés par le service animation de Revel des 6 à 18 ans : le CCAS prend en charge 1/3 du coût du camps (pour les familles ayant un QF < à 800 €).

Le ski du mercredi

Le R.O.C. et la mairie organisent conjointement les sorties ski loisirs du mercredi pour les enfants de Revel et de St Jean le Vieux, du CP au CM2 (6-11 ans). Ces sorties se déroulent à Chamrousse et sont encadrées par des parents bénévoles. Niveau minimum requis : savoir descendre une piste verte et prendre les téléskis : les enfants sont encadrés par des

bénévoles non professionnels, qui ne donnent pas de cours.

Le ski du samedi

Le Service Animation Jeunes organise des sorties ski - Surf loisirs le samedi après-midi. Deux organisations sont proposées :

Les sorties pour les collégiens jusqu'à 13 ans :
Les jeunes sont encadrés par des parents bénévoles, comme pour le ski du mercredi.

Les sorties pour les jeunes à partir de 14 ans :
Les jeunes peuvent skier ou surfer de manière **AUTONOME** sur le domaine de Chamrousse, et bénéficient du transport aller-retour au départ de Revel.

Pour financer leurs activités les ados bénéficient du Chèque ados : 30 € chaque année pour les 12 à 18 ans (sans condition de ressources des familles).

Pour les familles ayant un QF < à 800 € les - de 18 ans bénéficient d'une prise en charge d'1/3 du coût de l'activité (activités ROC, ROC VTT, AFR, ...).

Un partenariat de la commission animation avec les associations sportives, culturelles et de loisirs. Des aides financières de la mairie aux associations pour le montage de leurs projets : fête du sport du ROC, fête de l'été de l'APE, ...



POISSONNERIE LE PETIT BATEAU

Gérald HUMBERT
06 08 34 94 04

4, rue Alfred de Musset • 38430 MOIRANS
Fax : 04 76 66 11 95

2. Promouvoir l'implication des jeunes, développer leur citoyenneté.

- aide au financement des formations BAFA, BAFD
- aide au financement des formations Prévention et secours civiques de Niveau 1 (ex-AFPS)
- « Coup de pouce sympa pour projet sympa » afin de favoriser l'apprentissage de l'autonomie, la prise de responsabilités, et de permettre aux jeunes de vivre leurs loisirs activement. Cette opération encourage donc la construction de vacances à l'initiative des jeunes de 16 à 20 ans. Le service animation aide au montage du projet. Une aide financière peut être accordée.

3. Aider les familles dans le quotidien de leurs enfants

- aide aux sorties de classes de primaire (pour les familles ayant un QF < à 800 €) : 1/3 du coût de la sortie de classe transplantée est pris en charge.
- aide aux repas pris à la cantine : selon le barème établie avec l'association Restaurant Scolaire de Revel St Jean Le Vieux (QF < à 1200€)
- aide à la garderie péri scolaire : selon le barème établi avec l'association des parents d'élèves de Revel (QF < à 1200 €).
- aide aux transports étudiants : pour les 18 à 23 ans, dont le QF est < à 1280 €, selon la distance entre le lieu d'habitation et le lieu d'étude.

La mairie travaille également avec l'école, la bibliothèque, s'implique dans les collèges et lycées. Un projet de Relai d'Assistante Maternelle (RAM) se met en place au niveau intercommunal et concernera la commune de Revel. La mairie est présente à la mission locale pour le domaine de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes. Enfin la mairie établit chaque année un bilan des animations jeunes, AFR, ROC, des formations BAFA, ainsi que de l'information en direction des jeunes. Ce bilan est transmis à la CAF pour le suivi du contrat enfance jeunesse signé entre la mairie et la CAF.

Urbanisme

Permis de Construire

-  OPAC 38, Le Village, permis modificatif accordé.
-  CIRIEGO Thierry, Les Roussets, Extension accordée.
-  ANGELIER Antoine, Le Mont, Nouvelle construction accordée.
-  SCHEID Jacky, L'Enclos, Terrasse et Modification de façades accordées.

Déclaration Préalable

-  ARNAUD Philippe, Les Roussets, Terrasse accordée.
-  RITTER Sylvain, Les Vernes, Création d'ouverture, aménagement des combles et de la cave, création de deux fenêtres sur toit, accordés.
-  APEM. SA, Charrières Neuves, Pose de panneaux photovoltaïques accordée.
-  MG Solar, Les Geymonds, Pose de panneaux photovoltaïques accordée.
-  GIRAUD-CARRIER Gérard, La Bourgeat, Réfection de la toiture accordée.
-  VERMOREL Géomètre, Le Mont du Dessus, Détachement d'un lot en vue d'une construction d'habitation accordé.

Certificats d'Urbanisme

-  MAHDJOUR Michèle, Le Mont du Dessus
-  Square Habitat, La Sarrazine
-  Maîtres PEQUEGNOT et PEYSSON, Le Galapant
-  SCP VIGNON et FAURES, La Sarrazine
-  Maître GROSSET, Au Dessus de Pré Faure
-  Maître ESCALLIER, Les Geymonds

Le nouvel OPAC

Les nouveaux logements sociaux gérés par l'Opac ont été baptisés : Le Claret, du nom du lac du Claret, situé dans le massif de Belledonne, juste au sud du refuge de La Pra.

Les 7 nouveaux locataires ont reçu leur lettre d'attribution de logement. Leur entrée dans les logements est prévue au mois de juin.

Point sur le ramassage des encombrants

Suite à la déferlante d'encombrants sur les routes du village en ce moment, nous vous rappelons ci-dessous différentes informations sur les règles de ramassage.

Dates des prochains ramassages :

15 juin, 27 juillet, 14 septembre, 19 septembre

Déposer les objets 5 jours maximum avant le passage du camion ceci pour deux raisons ; la première est évidente : pour des questions esthétiques, notre village n'est pas une poubelle, et la deuxième pour des raisons de sécurité ! En effet des personnes et des enfants (et même des animaux) risquent de se blesser en passant près des objets.



En dehors des périodes de ramassage des encombrants, il est **formellement interdit** d'en déposer et notamment près des bacs à verre et

papier, ce que nous constatons très fréquemment. Les services techniques sont donc obligés d'effectuer le ramassage, d'emmener tous les objets à la déchetterie de Crolles et de trier sur place ; d'où une perte de temps et un coût important pour la commune.

Rappel des objets NON COLLECTES :

Gravats ; pneus, roues et moteurs de voiture ; batteries ; peintures ; huiles ; ferrailles de plus de 2 m ; objet dont le poids est supérieur à 75 kg ; sanitaires ; pots de fleurs en terre cuite ; déchets de jardins.

Nous constatons également trop souvent que de tels objets sont régulièrement déposés et une fois encore ce sont les services techniques communaux qui sont mis à contribution.

Nous faisons donc appel au civisme de chacun pour respecter la règle

Revel n'est pas une poubelle !

Si vous avez un doute sur la nature de l'objet à déposer, n'hésitez pas à téléphoner à la déchetterie de Crolles (04.76.08.03.03).

*Le secrétariat de mairie
et les services techniques.*

ARCHITECTE

 Roland SIONNET
DENSAIS

NEUF - RENOVATION - EXTENSION

CONSTRUCTION TRADITIONNELLE ET OSSATURE BOIS
BATIMENT BASSE CONSOMMATION ET RENOVATION ENERGETIQUE

Les Faures 38420 REVEL

Tél. / Fax : 04.76.89.86.56

Portable : 06.84.97.77.28

Mail : rolandsionnet@architectes.org



Travaux

Projet Espace Enfance

Dernière ligne droite pour ce nouveau bâtiment, non sans les habituelles difficultés inhérentes à la conduite d'un tel projet. On espère toujours une livraison pour la rentrée scolaire.



Logements sociaux OPAC

Les travaux avancent à grands pas et la livraison est prévue pour début juin. Restent notamment les aménagements extérieurs à terminer. L'aménagement du parking viendra par la suite.



Eau et assainissement

Ces derniers temps notre réseau d'eau potable nous offre un répit, les fuites sont nettement moins importantes, pourvu que cela dure.

Les chantiers de 2009 (celui des Faures - les Guimets et des Roussets) ont été interrompus durant l'hiver et se terminent actuellement,

sans incidence sur la distribution d'eau potable et la circulation routière.

Au programme de cette année 2010 un tronçon d'eau potable sera refait entre l'école et les nouveaux logements sociaux, à l'endroit où la route était fermée cet hiver. Ces travaux que nous espérons faire à l'automne, seront gérés en une seule tranche avec la réfection de la chaussée, de la conduite d'eau pluviale, du chemin piéton et du parking de l'espace enfance.

Nous avons choisi de ne pas remettre en état cette route sans refaire les réseaux qui se trouvent dessous et dont le mauvais état est responsable de sa détérioration. De plus nous avons préféré attendre la fin du chantier de l'OPAC pour cette remise en état. Nous nous excusons pour les perturbations occasionnées par la coupure de cette route.

Nous travaillons également sur la mise en conformité de nos 4 captages d'eau potable, dont le plus connu est celui de Freydières en face du restaurant chez Margot. Vous avez pu constater que depuis un bon moment déjà, les arbres présents sur ce captage ont été coupés, mais ceci ne représente qu'une petite partie des travaux à effectuer. En effet, cette mise en conformité est un gros dossier pour notre commune, l'ensemble des travaux a été estimé à environ 150 000 €.

Les différentes étapes sont :

- La remise du dossier complet aux autorités (DDASS), ce qui a été fait au mois de mars de cette année. Ce rapport a été réalisé avec l'appui d'un bureau d'étude.
- Après analyse et d'éventuelles corrections ce dossier sera soumis à enquête publique,
- Suite à laquelle une autorisation sera délivrée par la préfecture,

Les travaux devront se faire dans les 2 ans suivant cette date.

La partie dossier et enquête publique est subventionnée à 100%, les travaux seraient quant à eux subventionnés au mieux à 25 ou 30%.

Un autre axe de travail de la commission est la mise à jour des règlements de l'assainissement et d'eau potable. Un premier jet de ce dernier est prêt à être soumis à la critique des services compétents en la matière, avant passage devant le conseil municipal. Celui de l'assainissement sera notre prochain sujet d'étude.

Ces règlements définissent les bons usages de nos réseaux, qui n'ont hélas pas toujours été respectés ces derniers jours.

Une première fois du « white spirit » en quantité non négligeable a été rejeté dans le réseau d'assainissement. Ce genre de rejet a pour effet de dégrader notre station d'épuration qui n'est absolument pas prévue pour cela. Les rejets chimiques doivent être effectués en déchèterie.



La deuxième est le fait d'une société privée d'assainissement, qui a déversé le contenu d'un pompage de fosse septique dans le réseau. Ce procédé hélas relativement répandu, est strictement interdit en dehors des stations prévues à cet effet. Celle de Revel ne fait pas partie des stations d'épuration conçue pour traiter les boues issues des fosses.

La mairie a porté plainte contre cette société.

Eviter ce genre de pratique est de la responsabilité de tous. Lorsque vous faites vider votre fosse, la société vous facture le rejet dans une station prévue pour cela, elle est donc en faute lorsque qu'elle ne le fait pas.

Un moyen simple pour inciter ces sociétés à une bonne pratique est de demander un « bordereau de dépotage » joint à la facture. Cette condition de paiement doit être précisée dès le début au prestataire.

Les analyses faites sur notre station sont excellentes, merci donc aux services techniques pour la qualité de leur travail, et nous comptons sur votre civisme pour que notre station reste

performante. Il n'est pas souhaitable que ces incidents provoqués par quelques-uns, imposent des travaux coûteux de remise en état à la communauté.

Patrick Mignot pour la commission eaux et assainissement.

Formation compostage

La Communauté de Communes du Grésivaudan propose une formation à la maîtrise du compostage. Un formateur sera présent sur Revel le mardi 25 mai à 19h30.



Une première partie sera consacrée à la projection d'une présentation sur les principes du compostage pour dans un deuxième temps se rendre dans un jardin.

Les objectifs étant de :

- Former à la maîtrise des processus du compostage
- Sensibiliser à l'importance prioritaire du compostage domestique et semi collectif
- Intégrer le compostage dans une approche environnementale
- Donner des outils de communication
- Initier à la sensibilisation, à la formation et à l'accompagnement des usagers

15 places sont disponibles. Inscription en Mairie auprès du secrétariat : 04.76.89.82.09

CR des conseils municipaux

Conseil du 25 mars 2010

Présents : Mireille BERTHUIN ; Coralie BOURDELAIN ; Guillaume CAPRON ; Hélène FANET ; Sylvaine LADAKIS ; Dominique MAILLET ; Thierry MAZILLE ; Bernard MICHON ; Patrick MIGNOT ; Olivier THIZY ; Vincent PELLETIER

Procurations : Laurence LEROUX à Hélène FANET ; Henri-Pierre CHAPUIS à Guillaume CAPRON

Secrétaire de séance : Thierry MAZILLE

Approbation des comptes de gestion 2009

Résultats budget communal (solde d'exécution)

Fonctionnement : 279.871,94 €

Investissements : 89.239.60 €

Résultats budget eau et assainissement (solde d'exécution) :

Exploitation : 90.575,71

Investissements : 13617,33 €

Vote du conseil :

Le conseil municipal approuve à l'unanimité les comptes de gestion de la trésorerie 2009

Approbation des comptes administratifs 2009

Idem comptes de gestion

Vote du conseil :

Le conseil municipal approuve à l'unanimité les comptes administratifs 2009

Affectation des résultats 2009

budget communal :

affectation en réserve d'investissement : 177.710,94 €

report en fonctionnement : 102.161 €

Vote du conseil : à l'unanimité

Budget eau et assainissement :

affectation en réserve d'investissement : 90575,71 €

Vote du conseil : à l'unanimité

Vote des 3 taxes

Compte tenu des hausses des valeurs taxables par l'Etat, le conseil municipal décide de reconduire les taux de 2009 pour les trois taxes, à savoir :

Taxe d'habitation : 11,38 %

Taxe foncier bâti : 21,01 %

Taxe foncier non bâti : 63,45 %

Vote du conseil : à l'unanimité

Vote des budgets 2010

Budget communal : le budget 2010 s'élève à

Fonctionnement : 1.081.387 €

Investissements : 560.323 €

Vote du conseil : 2 abstentions, 10 voix pour

Budget eau et assainissement : le budget 2010 s'élève à :

Exploitation : 300.975 €

Investissements : 263.096 €

Vote du conseil : à l'unanimité

Approbation du dossier SE38 sur alimentation électrique de l'Espace Enfance

Le conseil municipal prend acte du projet d'alimentation électrique du nouveau bâtiment Espace Enfance dont le prix de revient prévisionnel TTC est estimé à 15778 € et la contribution de la Commune de Revel sera de 3040 €.

Vote du conseil : à l'unanimité

Autorisation d'exploitation des données cadastrales à la Communauté de Communes du Grésivaudan

Sur la demande de la Communauté de communes du Grésivaudan, le conseil municipal l'autorise à utiliser les plans et fichiers cadastraux de la commune de Revel.

Vote du conseil : à l'unanimité

Demande de subvention pour travaux mur de soutènement

Le Conseil Général de l'Isère finançant tous les ans un projet de grosses réparations sur voie communale, il est proposé de demander cette subvention sur la réfection d'un mur de la Bourgeat pour un montant de 18508,25 €

Vote du conseil : à l'unanimité

Demande de subvention pour équipement nouvelle cantine

Le conseil municipal charge Monsieur le Maire de demander une aide au Conseil Général pour l'achat de matériel pour la nouvelle cantine scolaire, et ce pour un montant estimatif de 27434,50 €.

Vote du conseil : à l'unanimité.

Approbation des installations classées SILLAT et SDEM à Domène

Le conseil municipal, après avoir pris connaissance des deux dossiers d'enquête publique donne un avis favorable sur ces installations classées

Vote du conseil : à l'unanimité

Création d'un poste d'adjoint technique 1^{ère} classe

Un agent communal pouvant prétendre à être

classé sur un poste d'adjoint technique 1^{ère} classe, il est décidé la création de ce poste et de modifier le tableau des emplois dans ce sens.

Vote du conseil : à l'unanimité

Demande de subvention pour travaux bibliothèque + matériel

Le conseil municipal charge Monsieur le Maire de demander une subvention au Conseil Général de l'Isère pour l'aménagement de la nouvelle bibliothèque dont le montant estimé (travaux + matériel) s'élève à 49419 € HT

Vote du conseil : à l'unanimité

Demande de subvention pour travaux complémentaire de confortement de la Route Forestière de la Dhuy

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal du problème d'affouillement des gabions mis en place en 2009 pour le confortement de la route forestière de la Dhuy et informe que des travaux complémentaires doivent être effectués rapidement. Le conseil municipal charge Monsieur le Maire de demander une subvention à l'Etat pour ces travaux dont le montant estimé est de 35.000 € HT

Vote du conseil : à l'unanimité



SARL David MICHEL

Installation et Vente
Cuisine
Salle de bains
Parquet

Tél : 04 76 71 25 86 - TP : 06 08 71 69 66
Fx : 04 76 77 46 31 La Grange Charrière Neuve 38420 REVEL

Animation Enfance Jeunesse

Premier trimestre 2010

Saison de ski :

Ski du mercredi :



10 sorties ont été organisées le mercredi après midi par la mairie et le ROC à Chamrousse. Cette année, 37 enfants étaient inscrits. Le niveau va du flocon à la flèche. Sur 23 enfants ayant passé leur test ESF, 21 l'ont obtenu. La sortie journée a eu lieu aux « 7 Laux ». Une équipe de 12 à 14 accompagnateurs encadrent chaque sortie.



Chez les grands, 8 sorties ont pu être organisées. Nous n'avons pas eu de chance côté météo cette année !

Ils étaient 21 jeunes âgés de 14 à 18 ans, encadrés par 2 ou 3 animateurs à chaque sortie.

Du côté des moins de 14 ans, il y a eu une bonne équipe de 25 jeunes encadrés par 6 accompagnateurs à chaque sortie. La sortie journée a eu lieu dans la station de « Vamorel ». La journée fut humide !

Un GRAND MERCI à tous les bénévoles qui encadrent cette activité !



Si vous avez envie de rejoindre l'équipe, faites vous connaître dès septembre.

Vacances de février (11-17 ans)

Des vacances bien remplies !

2 jeunes de Revel et Saint Jean le Vieux ont profité du séjour organisé par la Communauté de communes du Grésivaudan, en partenariat avec l'ACL, à la Toussuire du 21 au 27 février 2010.

14 jeunes se sont mis d'accord pour aller voir « Sherlock Holmes » au cinéma le lundi 22 février.

L'atelier Scrapbooking a séduit 12 jeunes.

La patinoire a rassemblé 7 jeunes. Nous sommes allés à Chamrousse et nous avons patiné sous et sur la neige !!! Bonne surprise !

La soirée crêpes et jeux de société a fait carton plein avec 24 jeunes. Par petits groupes, ils ont fait et mangé les crêpes... Rien ne restait !!



Les jeux ont bien fonctionné : tournoi de baby-foot, élixir, tête de bœuf et pleins d'autres, chaque joueur faisait plusieurs jeux en même temps se remplaçant les uns les autres dans une super ambiance !! A refaire !



2 activités ont été annulées : le jorkyball (foot en salle) car il n'y avait pas assez d'inscrits, et la rencontre avec les conseillères conjugales et familiales du planning familial. Je n'avais aucun inscrit.

Deuxième trimestre 2010

Vacances de printemps

1^{ère} semaine : Accueil de loisirs Scoubidou

Au total 40 enfants inscrits ! Nous avons eu en moyenne 30 enfants le matin et 25 l'après midi.

Le thème de la semaine était « Les objets volants ». L'équipe composée de Lise, Jérémie et Renaud a proposé un choix varié d'activités : cuisine, jeu de pistes, fabrication de photophore et de bougie, mini olympiades, jeu du drapeau... complété par les activités volantes : origami, boomerang, fabrication d'avions de types différents en polystyrène, fabrication de fusée qui décolle à plus de 20 mètres. Merci à Dominique (intervenant objets volants) et Jérémie (animateur) pour la fabrication de la base de lancement.



Côté cuisine, Sylvie nous a encore régalez de bons petits plats : repas crêpes salées et sucrées, hachis parmentier, pizzas, salades, coupes de glaces...

Une semaine bien remplie !

2^{ème} semaine : Activités ados :

Sous un ciel ensoleillé, ils étaient 12 jeunes de Revel rejoints par 13 jeunes de La Combe de Lancey et de Vaulnaveys à se retrouver pour passer une journée à Saint-Nizier de Moucherotte.

Au programme : matinée jeux extérieurs, pique-nique puis accrobranche.

Le camp 11-14 ans, c'est parti !! Mardi 20 avril, 6 revélois et 3 chamroussiens ont commencé les recherches pour le camp d'été. Alors où irons-nous cet été ? Encore trop tôt pour se prononcer !

Jeudi 22 avril : destination la patinoire pôle sud, pour une après midi de glisse.

Les activités fabrication de mini montgolfière, journée au parc des oiseaux, le tournoi sportif et les séances de scrapbooking ont été

malheureusement annulées par manque d'inscrits.

VACANCES D'ETE

Accueil de loisirs Scoubidou

Le centre Scoubidou pourra accueillir vos enfants à partir de 6 ans jusqu'à 11 ans (6^{ème}) pendant le mois de juillet : **Du 5 au 23 juillet**

Les inscriptions pour le centre auront lieu courant juin, au bureau du service animation de la mairie (au-dessus de l'ancienne bibliothèque).

Comme chaque année, vous recevrez une Brève d'informations dans vos boîtes aux lettres fin mai-début juin avec le programme des vacances, les dates d'inscription et les tarifs. Les enfants recevront également la brochure du centre de loisirs directement à l'école avant le début des inscriptions.

Afin de pouvoir organiser au mieux le centre de loisirs, il est important de respecter les dates d'inscription et de fournir tous les documents requis avant le début du centre.

Animations jeunes 11-17 ans

Des activités et sorties vous seront proposées la semaine du 19 au 23 juillet. Vous recevrez le programme comme d'habitude dans votre boîte aux lettres (Bulletin des jeunes)

Camp d'été 11-14 ans :

Les jeunes recevront « le Bulletin des Jeunes » dans leur boîte aux lettres avec les renseignements utiles et les dates d'inscriptions.

Camp d'été 14-17 ans :

Aucun jeune ne s'est inscrit pour la préparation de ce camp.

N'OUBLIEZ PAS LES PROJETS « COUPS DE POUCE »

Si tu as entre 16 et 20 ans et que tu souhaites partir en vacances cet été avec un ou plusieurs amis, par vos propres moyens, tu peux bénéficier de l'aide « Coup de Pouce Sympa pour Projet Sympa » : pour t'aider à monter le projet et /ou si besoin, pour avoir une aide financière.

La demande d'aide financière doit se faire par l'intermédiaire d'un dossier de présentation de projet « Carnet de Route », disponible au service animation (ou téléchargeable sur le site Internet, rubrique animation). Les dossiers doivent être retournés à la mairie avant le 15 juin pour un départ cet été.

MENUISERIE - AGENCEMENT



Jean Paul REVOL

La Tour
38420 REVEL

Tel 06 09 81 40 73 - Fax 04 76 89 85 28

Ecole de Revel

Cette année Bruno et Anthony ont appris aux enfants de l'école à faire du cirque. Il y avait les CP, les CE1, les CE2, les CE2/CM1 et les CM2. Le spectacle de l'école de Revel a eu lieu le 27 mars. Il s'est déroulé à l'Espace Aragon. Le thème général était la récréation. Chaque groupe représentait une saison. Les CP et les CM2 ont commencé avec l'automne. Les CE2/CM1 ont suivi avec l'hiver. Les classes de CE2 et CE1 ont terminé avec le printemps et l'été.

« C'était un grand plaisir d'avoir participé à ce spectacle. C'était vraiment très dur mais très sympa ».

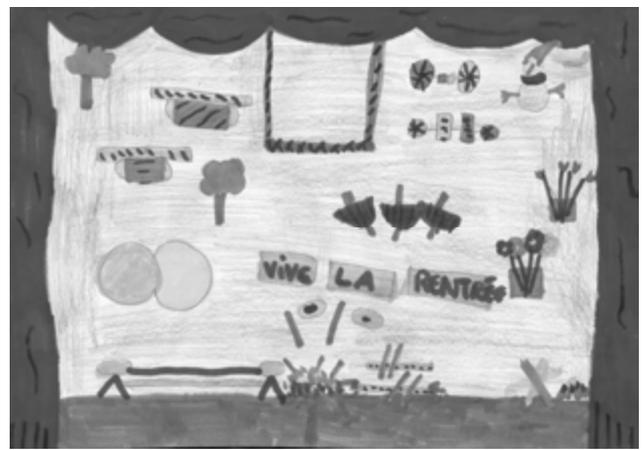
Gaspard.

« Au début de spectacle je ne voulais pas trop y aller mais après je me suis aussi senti beaucoup mieux quand j'étais dans les vestiaires avec mes copains ».

Jonas

« Quand je suis arrivée j'avais un peu le trac. Une fois sur scène je me suis sentie un peu mieux »

Adélie



« Je ne m'attendais pas à tant de monde »

Célia

« On a aimé le moment où les CE1 nous ont arrosé ».

Lucas et Louis M.

« Au début, je ne m'attendais pas à ce que le spectacle soit aussi bien organisé »

Angèle

« Au début je ne voulais pas y aller car je voulais avoir mon samedi libre mais après je me suis senti super bien »

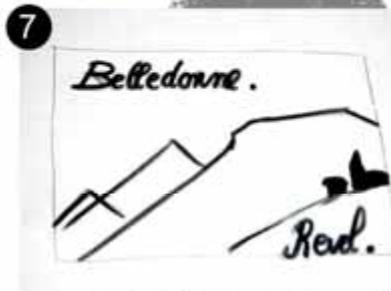
Luc

« Cette année j'ai trouvé super d'apprendre à faire du cirque avec Bruno et Anthony. Le fait qu'on soit sur une vraie scène avec des vrais spectateurs et une super salle avec de l'ambiance... enfin bref c'était super »

Mara

Les CE2





Voici quelques propositions de Revelois pour notre nouveau logo

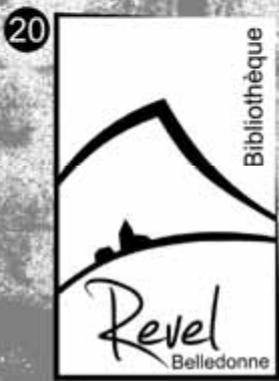
Transmettez-nous votre avis par mail à revel-dialogue@revel-belledonne.com ou sur papier libre à la mairie.

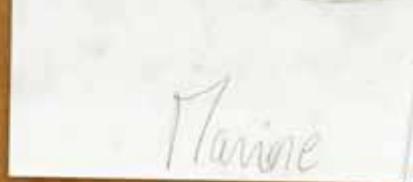
Indiquez le ou les numéros de vos logos préférés accompagnés de vos remarques.

Si ces propositions vous inspirent, vous pouvez également nous envoyer la vôtre.

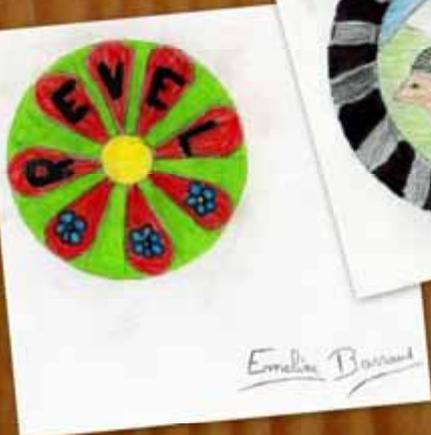
Nous clôturons cette consultation au 31 mai. Courant juin nous choisirons le ou les idées les plus intéressants à travailler en tenant compte de vos remarques. Il nous restera les mois d'été pour finaliser notre logo.

Résultat dans le prochain Revel Dialogue.





Jérémy Burnet



La vie des associations

ADAIR

Une nouvelle association à Revel

Une nouvelle association à Revel

Pourquoi nous direz-vous une nouvelle association à Revel ? Il faut savoir que l'objet pour lequel une association est créée est très explicitement défini dans ses statuts. Et quand nous avons contacté différentes associations revéloises pour organiser la soirée avec le geshe Lobsang Samten, aucunes d'elles, du fait de leurs statuts et non de leur inintérêt pour cette rencontre, ne nous le permettait. C'est pour cette raison que nous avons créé l'association A.D.A.I.R. ou Association pour le Développement d'Actions Interculturelles à Revel.

L'objet de cette association est de favoriser, développer et promouvoir des actions interculturelles dans un but d'ouverture et d'échange. Dans cet objectif, ADAIR se veut être un appui pour permettre de comprendre et d'expérimenter différentes approches, visant à la connaissance ou au développement de l'homme dans son intégralité: bien-être, développement personnel, santé au sens large. Les moyens d'action pour la réalisation des buts de l'association seront:

- L'organisation de cours, stages, formations, conférences, concernant des approches et des pratiques corporelles, artistiques et spirituelles.
- L'organisation de séjours, spectacles, et expositions en relation avec les objectifs de l'association.

Pour tout contact, vous pouvez joindre Gilbert RONDEAU au 04 76 89 84 13 ou directement sur <http://adair.mon3w.fr/>

Lumière du Ladakh à Revel

C'est dans le cadre de l'association ADAIR que nous avons reçu le geshe Lobsang Samten accompagné de Stenzin, son traducteur les 23 et 24 avril dernier. Ce fut l'occasion d'approcher cette région merveilleuse de l'Himalaya qu'est le Ladakh-Zanskar, ses habitants, leur culture et leur philosophie de vie. Mais plus encore, et grâce au support de l'association HOKA et de sa présidente Susy

Van Antwerpen, nous avons pu découvrir au travers des conférences, des films et des photos toutes les actions mises en œuvre autour du projet phare de l'association, à savoir une école en faveur des enfants défavorisés du Ladakh. Pour tous ceux qui n'ont pu assister à cette rencontre, je les encourage à visiter le site de HOKA (associationhoka.blogspot.com) et peut-être aurez-vous envie de parrainer un enfant de cette école ou pourquoi pas d'aller leur « rendre visite » cet été ou plus tard.



La soirée s'est poursuivie avec un concert de musique et de danses indiennes d'une grande qualité et très appréciée par les très nombreuses personnes présentes. L'objectif était aussi de collecter des fonds pour l'école et la soirée fut à ce niveau un vrai succès. Un grand merci à chacun.

Le samedi, après un échange informel sur le marché avec Lobsang Samten et la vente d'objets artisanaux, la journée s'est poursuivie avec un enseignement bouddhiste dispensé par le Geshe et un temps de questions réponses d'une grande qualité.

Merci à vous tous qui avez permis que cette rencontre soit d'une si grande richesse ! Et gageons que cette première pour l'association ADAIR soit le point de départ pour d'autres rencontres.

TM

APE

La fête de l'été aura lieu cette année le samedi 12 juin.

Il faut faire de cette édition nouvelle formule une réussite ! Les festivités seront organisées le matin en lien avec les enseignants. Les stands ouvriront vers 11h00, suite aux prestations en chansons des différentes classes.

L'AFR et l'APAQ prendront comme d'habitude le relais en fin de journée.

Rendez-vous donc le **mardi 4 mai à 20h30 à la salle du conseil municipal** pour préparer cet événement.

Avant le 12 juin, quelques échéances importantes pour l'APE: le marché aux fleurs le 1^{er} mai, les ventes de gâteaux les 1^{er} et 29 mai, la fête du ROC le 5 juin à Freydières durant laquelle nous assurerons la buvette.

Si nous nous mobilisons pour ces actions, c'est parce que les projets des classes sont riches! On a vu le résultat des séances de cirque lors du spectacle à l'Espace Aragon. Par ailleurs, la classe de mer des CM1 - CM2 se prépare, ainsi que la sortie apiculture des CP et CE2.

APE collège de Domène

Collège de Domène et Restructuration

Voici maintenant un an, j'intervenais dans le Revel Dialogue pour présenter l'historique et le point d'avancement du dossier concernant la restructuration du Collège la Moulinière de Domène.

Lors de mon précédent article, j'évoquais les retards et difficultés rencontrés par la présence du site industriel Sobegal. Celui-ci faisait peser un risque Seveso 2 dans son périmètre, identique à l'accident d'AZF Toulouse, d'où la nécessité de sécurisation de ce site, avant tout.

Aujourd'hui, je souhaiterais situer ces événements dans le temps.

AZF Toulouse, c'était en 2001. Or, 2001, c'était aussi la date à laquelle le Conseil Général avait voté les crédits et programmait le début des travaux du collège de Domène. Les travaux et les crédits avaient alors été gelés.

Il a donc fallu plusieurs années, presque 10 ans, pour sécuriser le site industriel.

Ces derniers mois, le Conseil Général a travaillé en liaison avec l'administration du collège pour réactualiser le programme des travaux. Celui-ci confirmait une extension de 2000 m² ainsi qu'une réhabilitation des bâtiments existants.

Pour mémoire, le collège a été construit en 1973 pour une capacité d'environ 600 élèves. Aujourd'hui, le collège accueille 660 élèves et les normes d'accueil ont évolué en terme de surface notamment.

Or, contre toute attente, le Conseil Général, collectivité responsable des collèges*, n'a pas dégelé les crédits 2001 pour intégrer Domène dans son budget 2010.



L'entrée du collège avec, à gauche les préfabriqués installés provisoirement en 2004 jusqu'à la "très prochaine restructuration" et qui sont indispensables au fonctionnement, au centre l'accueil, à droite les bureaux de l'administration et quelques salles de classe

Les membres du Conseil d'Administration du Collège ont alors voté, à l'unanimité, un vœu pour soutenir un amendement du conseiller général de canton.

En parallèle, ce refus a soulevé de nombreuses réactions chez les parents d'élèves mais également auprès des personnels du collège. La responsabilité, la patience et la compréhension ont fait place à l'incompréhension, l'indignation, la colère ou la défiance.

L'association des parents d'élèves, soutenue par les personnels du collège, s'est mobilisée et a adressé un courrier au Président du Conseil Général pour demander le réexamen du dossier pour la restructuration du collège. Elle a également informé le député et l'inspection académique.

Des parents se sont également portés volontaires pour rencontrer les maires des communes de Domène, Le Versoud, Muriannette, Revel et St Jean-le-Vieux, et soutenir cette demande.

Une réunion d'information, à laquelle sont invités les élus, a été programmée au collège de Domène, salle de restauration, le mardi 27 avril à 18H30. Cette réunion a pour objectif d'informer de l'avancement de ce dossier, répondre aux questions et décider ensemble des actions futures à mener.

L'une des pistes serait de chercher le soutien auprès des familles, lycéens et étudiants qui ont fréquenté le collège depuis toutes ces années mais aussi auprès des futurs enfants et familles concernés.

Ne soyez donc pas surpris d'entendre très bientôt parler de nous.

Pour l'Association des Parents d'Elèves du Collège de Domène

Christine Eynard, Secrétaire

* Les communes sont responsables des écoles primaires, les régions des lycées.

la recherche de bénévoles. Si vous souhaitez vous associer à notre équipe merci de prendre contact avec Claude Pierré claudio.pierre.mcf@wanadoo.fr

Et pour finir, la mer

Cette année, troisième et dernier tronçon du périple conduisant les jeunes ROCKers du nord Vercors à la Méditerranée à VTT : Départ de Digne, objectif Sainte Maxime et sa plage de sable fin !

Une version plus soft cette année avec peut-être moins de portage dans la neige et tout juste 300 km de vélo pour un bon 7000 mètres de dénivelée positive.

- 🚲 Avec en prime cette année des sentiers bucoliques, des montées ludiques, et des descentes incisives,
- 🚲 Avec des sandwich imaginatifs et des rations de lasagnes récupératrices,
- 🚲 Avec enfin une petite baignade sur la plage d'Agay.

Et pour finir, les retrouvailles avec la joyeuse équipe du stage organisé par Claude et sa bande pour les tous jeunes du club. Une grande et belle bande de VTTistes passionnés de 4 à 60 ans.

C'est quoi le programme pour 2011 ?

dm

ROC VTT

Un programme bien chargé

L'activité du ROC VTT marche toujours comme sur des roulettes (façon de parler) avec ses cours enfants du mercredi et ados du samedi. Les divers types de compétitions ont déjà repris et le ROC VTT va largement contribuer à leur organisation avec 3 compétitions au programme :

- 🚲 Le Championnat Académique UNSS VTT à Freydières le mercredi 19 mai
- 🚲 La Finale du Trophée Régional du Jeune Vététiste à Freydières le 20 juin
- 🚲 Une manche de la Coupe Rhône Alpes de Descente le 04 et 05 septembre à Chamrousse

Pour organiser toutes ces compétitions nous sommes à



Escalade

1 / Cycle printemps escalade

5 séances ½ journée après-midi

- Samedi 29/05 - 19/06 - 26/06
- Dimanche 06/06 - 13/06

Groupe de 5 personnes mini et 8 personnes maxi.

Le tarif se fera au prorata de la taille du groupe constitué, soit 115€ ou 80€ respectivement.

Encadrement Yann Lefort (BE)

Possibilité de prendre le minibus de la mairie.

2/ Initiation canyoning

Samedi 3 juillet après-midi

35€ par enfant,

Matériel prêté (casque, combinaison, baudrier)
- Prévoir des baskets + maillot de bain

Contact : Eric DOMINICY

04 76 25 17 75 - 06 70 89 04 14

edominicy@gmail.com

Petit rappel

La bibliothèque est située au centre du village.
Pour rappel, les horaires d'ouverture sont :

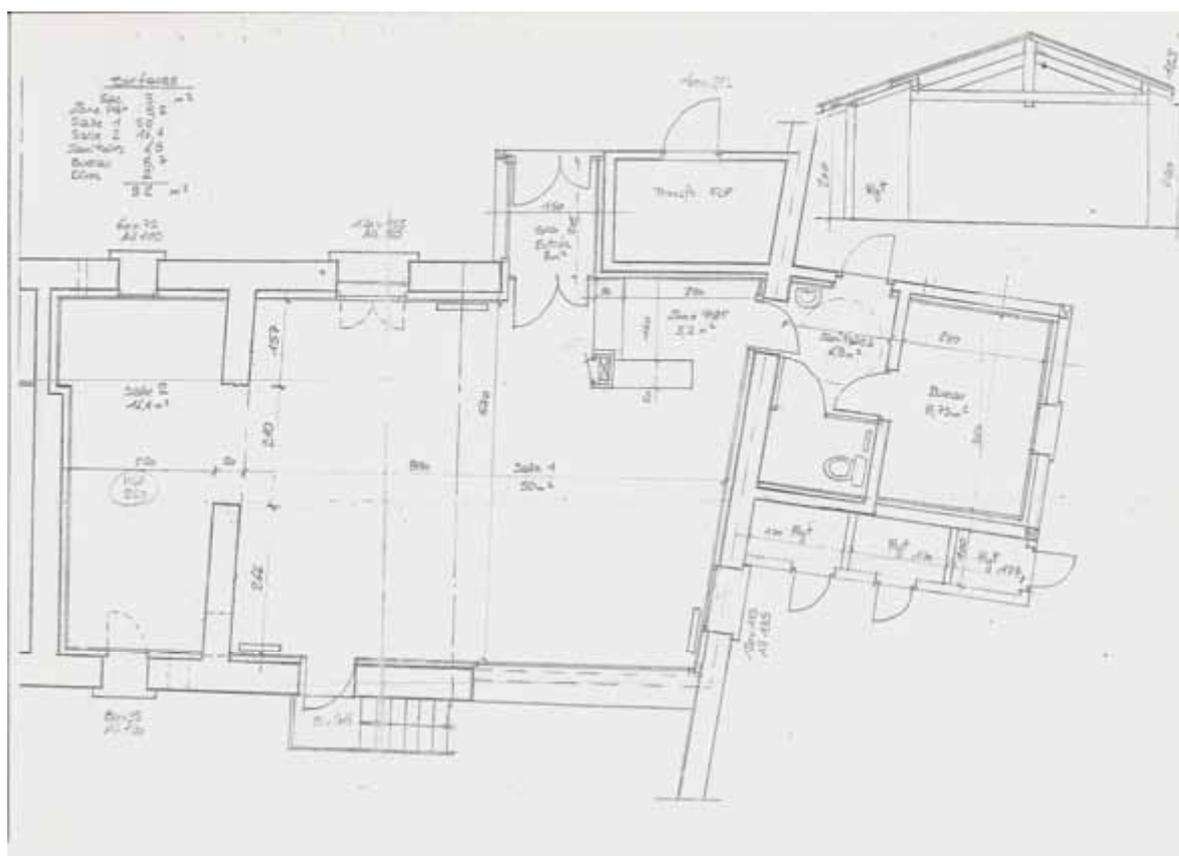
- *lundi et jeudi de 16h à 18h* (période scolaire)

- *samedi matin de 10h à 12h* (même pendant les vacances scolaires)



Intérieur de la bibliothèque

La bibliothèque est ouverte à tous après inscription à la mairie. Elle dispose de nombreux ouvrages : romans jeunes et adultes, policiers, livres locaux, gros caractères, bandes dessinées pour jeunes et pour adultes, illustrés, documentaires...



Un budget communal de 2800€ permet l'achat annuel de nouveaux livres. La Bibliothèque Départementale de l'Isère prête plusieurs centaines d'ouvrages qui tournent tous les six mois ce qui rend le fond de la bibliothèque très dynamique.

Un projet d'aménagement

L'emplacement actuel de la bibliothèque est provisoire. Le projet est d'aménager l'actuelle cantine scolaire. La cuisine et la salle à manger seront transformées en salle de prêt et de lecture. Une salle au fond sera aménagée en salle de travail. La superficie totale sera de plus de 90m².

Le budget prévu pour cet aménagement (rénovation bâtiment et mobilier supplémentaire) est de 67 800€, normalement subventionné à 50% par le département dans le cadre de sa politique d'aide à la lecture.

A cela s'ajoute l'informatisation de la bibliothèque décidée en 2009 mais dont nous attendons encore la décision de subvention du Département. L'informatisation permettra une plus grande facilité dans la gestion de la bibliothèque et de meilleurs services (accès au catalogue par internet par exemple).

GrésiLib et l'accès aux autres Bibliothèques du Gresivaudan

Lancée il y a plus d'un an, la carte GrésiLib permet à toute personne adhérente à la bibliothèque de Revel d'emprunter des livres dans les autres bibliothèques du Grésivaudan (47 communes dont le Versoud).

Il vous est donc possible d'aller gratuitement à la bibliothèque Georges Sand du Versoud pour compléter vos lectures sur Revel. Le fond est bien garni et assez diversifié.

La bibliothèque du Versoud est ouverte le mardi de 15h30 à 19h, le mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h, et enfin le samedi de 9h30 à 12h30.

Pour en profiter, demander à la bibliothèque de Revel votre carte GrésiLib (gratuite avec l'adhésion sur Revel) et la faire valider à la bibliothèque du Versoud ou auprès d'une autre commune du Grésivaudan.

La bibliothèque fonctionne pour vous ; continuez à venir nombreux et nombreuses emprunter des ouvrages parmi la multitude de titres.

Elle fonctionne grâce à *une équipe de bénévoles* qui assure l'achat des ouvrages, leur mise en catalogue, leur protection, leur mise en rayon, les permanences de la bibliothèque, etc... Un grand merci à eux.

Les bonnes volontés manquent - alors n'hésitez pas à *venir rejoindre le rang des bénévoles* de la bibliothèque en prenant contact lors d'une permanence.

Olivier Thizy

AFR - Reveloisirs

L'activité guitare

Concert du 24 janvier

Les élèves de Monica Höenle, professeur de guitare, ont donné un premier concert le dimanche 24 janvier 2010 salle de l'Oursière.



Dans une salle pleine, les familles et les amis étaient venus encourager et applaudir la prestation des jeunes élèves, dont c'était une première pour certains.



Les plus anciennes élèves, ayant déjà 5 ans de pratique avec Monica, ont démontré tout le savoir faire acquis depuis le début de l'activité.



L'ensemble des élèves a joué un répertoire très varié, alternant morceaux classiques espagnols, allemands, russes, un peu de pop avec les Beatles mais aussi des chansons françaises anciennes et actuelles.



Rencontre avec les anciens

Le **mercredi 31 mars**, ce sont les anciens de Revel qui ont pu écouter quelques morceaux joués par les élèves de Monica. La représentation s'est terminée avec des chansons reprises en chœur par nos aînés.

Les auditions

Des auditions ont également été organisées les **30 mars et 6 avril**. Chaque enfant a pu jouer seul, en duo, en trio ou en quatuor devant un public composé des familles des élèves.

Concert de fin d'année

Une date à retenir : le concert traditionnel de fin d'année à l'église de Revel le **dimanche 27 juin à 17h00**. Nous vous attendons nombreux !

L'actualité des activités de l'AFR Djembé et danse africaine

L'activité Djembé se déroule tous les mardis soirs et compte 12 participants réguliers et motivés. Avec les élèves du cours de danse africaine qui a lieu tous les jeudis soirs, les

joueurs de Djembé préparent un spectacle auquel vous pourrez assister au cours de la fête de l'été le **samedi 12 juin** à partir de 18h00 à l'école de Revel (la cour de l'école ou la salle de l'Oursière selon la météo du jour).

Spectacle Théâtre enfants et ados

Ils sont 33 à participer à l'activité Théâtre animée par Bruno Jacovella, comédien et intervenant d'Improstars.

Ils vous invitent à venir les voir le **vendredi 25 juin à 20h30** salle de l'Oursière, pour vous montrer le résultat de leur année théâtrale...



La fête de l'été et l'AFR

Spectacle des enfants et animation APE

La fête de l'été aura lieu le **samedi 12 juin** à l'école de Revel. Le matin débutera avec les spectacles des enfants de l'école ainsi que les stands et animations de l'APE jusqu'à 14h00.

L'AFR pour votre soirée

Côté AFR, tout commence à **partir de 18h00**. Toujours dans les locaux de l'école, vous pourrez assister à une **présentation de travaux de fin d'année** des activités : cirque, Djembé, danse africaine, hip hop, exposition de l'atelier Land Art, mini concert de la chorale enfant.

Vous pourrez ensuite vous rendre au bar tenu par l'AFR, pour déguster hot dogs, sandwiches ainsi que les assiettes préparées par les bénévoles de l'APAQ.



Pour terminer la soirée, les musiciens des « **40èmes Rugissants** » vous feront danser sur des airs pop rock.

*Dominique CAPRON
Pour le Bureau AFR*

108

Non ce n'est pas une nouvelle automobile ou la distance entre Revel et le lac d'Annecy, encore moins le numéro de code du coffre-fort du club !

Cela pourrait être le prix d'un honorable bouquet de fleurs qu'un miron-ton du Perlet offrirait à sa bergère pour s'excuser de ne plus avoir de matins triomphants!



Installé sur un terrain de 10 000 m², entre le cours de l'Isère et une falaise, ce jardin associe avec harmonie le minéral, le végétal et l'eau, qui, avec ses propriétés très calcaires, modèle un paysage de sources pétifiantes, de cascades, de bassins et de cours d'eau.

Repas au restaurant Saint Philomène à Chatte
Bateau à roue

Et bien non ! Il s'agit tout simplement du nombre de bipèdes inscrits, à ce jour, au club du Perlet.

108, c'est quasiment 50 % des personnes de plus de 60 ans de la commune.

108, c'est aussi 62 femmes (soit 57,4 %) et 46 hommes (soit 42,6%) qui font vivre et enrichissent notre club.

Alors, longue vie au club !

Sortie traditionnelle du printemps (mardi 18 mai 2009)

Le thème choisi cette année privilégie la Nature.

Au programme de cette journée :

Le Jardin ferroviaire

Créé en 1987 il est devenu aujourd'hui l'un des plus beaux jardins miniatures animés d'Europe.

Le Jardin des fontaines pétifiantes



Découverte, à bord d'un bateau style Mississippi, de tous les aspects méconnus de cette rivière venue des Alpes. Entre le Massif du Vercors et les douces collines du pays de Saint-Marcellin, l'Isère offre l'aspect tranquille d'un vaste lac. Marécages et roselières sont le

lien entre la terre et l'eau. Peuplés d'oiseaux aquatiques, ces grands espaces de roseaux et de saules blancs constituent une des principales zones ornithologiques de la région Rhône-Alpes.

Inscription auprès d'Hélène Bousant (Tel : 04 76 89 82 39)

Préparation du 4ème périple des vélocipédistes (Du 2 au 9 août 2010)

Après avoir découvert, usé leurs roues de vélo, apprécié la gastronomie, bref, aimé et passé du bon temps en Bourgogne, Alsace et Val de Loire, les vélocipédistes du Perlet ont décidé, cette année, d'aller humer à plein poumons l'air iodé de Lacanau, de faire caresser leur « gloglotte » par un fruité Sauvignon ou un tannique Malbec, tout en ne dédaignant pas piquer quelques gravettes (huîtres plates au goût de noisettes !) à Arcachon.



Bien sûr le tout sur en zigzagant à travers les vignobles du Médoc sur une selle de vélo ... faut bien digérer tout cela !

Voyage en Toscane (entre le 14 et 22 septembre 2010)

5 jours /4 nuits pour découvrir la Toscane, qui par ses trésors étrusques, ses cités médiévales, son art Renaissance et sa douceur de vivre vaut autant par son patrimoine culturel (Florence, Sienne...) que par sa nature.

Ce voyage propose la visite des incontournables joyaux de cette région, à savoir :

Florence, la capitale toscane, foisonne en églises et palais Renaissance. Il est incroyable de voir tous les grands artistes de cette époque qui ont créé les plus belles oeuvres de la ville : Giotto, Donatello, Brunelleschi, Fra Angelico, Botticelli, Léonard de Vinci, Raphaël ou encore Michel-Ange

Pise, la ville de Galilée, et sa tour penchée, surplombant la place des Miracles d'où on peut admirer le Baptistère, le Dôme et le Cimetière, de somptueux monuments de marbre clair de style roman.



Et encore Sienne, San Gimignano, Carrare...

Bref, nous l'avons compris, 4 ou 5 jours ne suffiront pas à pénétrer cette Toscane ; néanmoins ils permettront de la découvrir et de donner envie de la connaître mieux.

Une information sur le programme et le coût de ce voyage, ainsi qu'un bulletin d'inscription ont été remis à tous les membres du club du Perlet.... Alors réservez sans tarder.

Assemblée générale annuelle du Perlet (Samedi 2 octobre 2010)

Rien de particulier à rajouter, si ce n'est de réserver cette journée sur vos agendas.

4ième périple des randonneurs (du 5 au 8 octobre 2010)

Le programme de ce 4^{ième} périple est en cours de préparation.

Plusieurs destinations sont envisagées. Compte-tenu de la période tardive de ce séjour, nous privilégions encore le sud de la France (côte d'Azur - Côte Vermeille - ou autre)

Au programme, la découverte de la région en randonnées pédestres.

L'hébergement recherché est du type « club » (comme l'an dernier chez Vacancier à Roquebrune) ou à défaut « hôtels ».



L'information sur cette sortie de 4 jours sera donnée aux adhérents du club (programme - randos - hébergement - coût - etc.).

Dans tous les cas il est souhaitable que les personnes intéressées par ce périple « randonneurs » se pré-inscrivent dès à présent ; cela nous aidera grandement pour les réservations de l'hébergement. Il sera temps ensuite de confirmer ou non sa participation.

Rejoignez le club

Vous avez 60 ou plus, rejoignez le club en participant à ses nombreuses activités artistiques, sportives, ludiques, festives et intellectuelles mais également en partageant ensemble d'excellents moments de vie.

Atelier de langue espagnole

Je propose pour la rentrée prochaine sur Revel, un atelier de pratique de la langue espagnole. Il serait animé par Montserrat Aymami qui anime déjà avec succès des ateliers de catalan et d'espagnol sur Grenoble et intervient également cette année sur Revel auprès d'un groupe d'enfants débutants via l'AFR.

Cet atelier serait plutôt destiné aux adultes et adolescents possédant déjà des bases (scolaires, professionnels, voyages...) en espagnol et souhaitant pratiquer... Les séances seraient à priori de 1h30 tous les 15 jours. Tous ces paramètres étant bien sûr à ajuster en fonction des demandes.

Contact Aline Croisat 04 76 89 82

Syndicat d'Initiative

Concours "Revel, maisons fleuries "

Le Syndicat d'Initiative a procédé lors de sa dernière Assemblée Générale à la remise des prix de la 3^{ème} édition du concours des maisons fleuries à Revel.

Un jury, composé de Solange BILLARD, Hélène BOUSSANT, Monique GONON-PRADEL, Nicole MERLIER et de Laurence LEROUX pour la municipalité, a visité au cours de l'été 2009, les quelques 34 hameaux ou lieux dits de la commune : de Beauregard à Freydières, de la Sarrazine à Pont Rajat, du Cafolens à la Tour, des Martinots aux Mollettes, rien ne lui a échappé !

Aux côtés des efforts déployés par la commune et le Syndicat d'Initiative qui affichait un accueil fleuri à la Bourgeat dans son chalet "Porte de Belledonne", notre village prend d'année en année un caractère plus hospitalier.

Revel doit également cet accueil fleuri aux particuliers qui, sous des formes les plus diverses en fonction de l'ensoleillement et de l'altitude, participent activement à cet embellissement.

C'est précisément pour leur rendre hommage et les encourager que ce concours a été reconduit.

Qu'on se rassure, aucun n'avait manifesté le désir d'y participer et le jury n'a fait que regarder, et souvent admirer, depuis la voie publique !

Plusieurs catégories avaient été constituées et le jury eut parfois bien des difficultés à départager des maisons fleuries. A noter que les maisons primées l'an passé ne participaient pas à cette 3^{ème} édition.

Palmarès du concours 2009

Catégorie "maisons avec jardin très visible de la rue " :

- 1^{er} : DIDIER-CHALUT Jeanne (Le Bourg)
- 2^{ème} : ARNAUD Simone et BONNIER Michel (Les Roussets)
- 3^{ème} : DAVID Michel (Charrières Neuves)
- 3^{ème} ex aequo : DAVID Pascal (La Tour)

Catégorie "balcons ou terrasses de maisons sans jardin visible de la rue " :

- 1^{er} : CALISSI Pierrette (Les Jacquets)

- 2^{ème} : GIROUD Sylvie (Les Guimets)
- 3^{ème} : VIANNEY-LIAUD Simone (Le Mont)

Catégorie "valorisation de son environnement " :

- 1^{er} : SEON Alice (Les Roussets)
- 2^{ème} : FLUTTAZ Monique (Charrières Neuves)
- 3^{ème} : MARCOZ Jacqueline (Le Sauzet)

Par ailleurs, le jury a attribué une mention spéciale à la Famille RAFFAELLI (Le Bourg) pour le fleurissement de son commerce.



Remise des prix le 26 mars à la Mairie de Revel

Revel et des revélois distingués au concours départemental

En cette année 2009, la commune de Revel ayant renouvelé son inscription au concours départemental des villages et maisons fleuris, le Syndicat d'Initiative a pu présenter les maisons primées en 2008.

Nicole BELIN (Les Geymonds), Jeanne DIDIER-CHALUT (Le Bourg) et Denise VIAL (Le Mont) se sont distingués dans la catégorie « Maisons avec jardin très visible de la rue ».

Elles rejoignent Simone ARNAUD et Michel BONNIER (Les Roussets) primés l'an passé.

Ces distinctions viennent récompenser une passion mais aussi l'important travail effectué chaque année. Avec d'autres revélois, ils participent à l'embellissement de notre cadre de vie.

A noter que la commune de Revel s'est classée 14^{ème} au niveau du Département de l'Isère dans la catégorie 1.000 à 2.000 habitants.

Après un hiver long et rigoureux et l'arrivée du Printemps, nous donnons à tous rendez-vous pour de nouvelles éditions de ces concours.

Roger BANCHET

Président du Syndicat d'Initiative



CONCERT "JAZZ SWING MANOUCHE"
GRATUIT à REVEL.

Ce groupe de musiciens locaux viendra fêter l'été au centre du village

le samedi 29 mai à partir de 21H00.

Le bar du Relais de la ferme Auguste sera ouvert à cette occasion.

Nous vous attendons nombreux pour passer une bonne soirée.



Après un hiver en sommeil, la Gelinotte est enfin sortie de son trou.

Au printemps, vous retrouverez Rodolphe au fourneau tous les week-end

Du 10 juin au 10 septembre, vous pourrez y monter tous les jours.

04.76.89.81.39

lagelinotte.38@gmail.com

La vie révéloise

Soirée aux Etoiles

Une soirée aux étoiles était organisée le vendredi 2 avril avec l'aide de l'Association des Parents d'Elèves. Malheureusement, le ciel est resté couvert ce soir-là alors qu'une bonne douzaine d'astronomes amateurs de la région étaient venus pour montrer le ciel dans leurs lunettes et télescopes.

La soirée s'est déroulée dans la salle de l'Oursière avec une présentation sur la chance d'habiter sur la planète Terre, une animation en direct du ciel qu'on aurait pu voir sans les nuages, et d'une maquette apportée par le Groupement Astronomique du Dauphiné.



Animation autour du système solaire

Des panneaux d'expositions expliquaient de plus la notion de pollution lumineuse et pourquoi il est important de protéger le ciel nocturne. A cette occasion, les lumières du centre Bourg avaient été éteintes.

Même avec les nuages, la soirée fût une réussite et il est certain qu'une autre soirée sera organisée, avec les étoiles cette fois !

Olivier Thizy

Coup de cœur local.

A tous ceux qui ne connaissent pas encore cet auteur qui vit près de chez nous (qui chaque année organise le festival de l'arpenteur aux Adrets) et en dehors de tout esprit chauvin, je les invite à découvrir son dernier récit, *Cour Nord*.

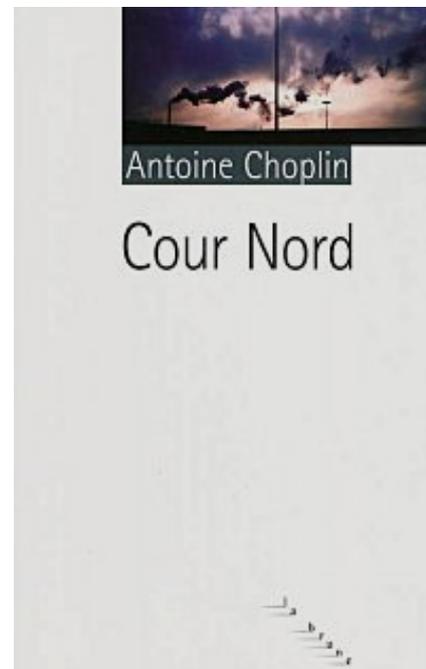
Cela se passe au début des années 80 mais cela pourrait se passer aujourd'hui. Dans une petite ville du Nord, le personnel d'une usine menacée de fermeture est en grève. Cour Nord, c'est l'histoire d'un père, syndicaliste très engagé dans ce mouvement social et de son fils qui participe mollement à la lutte. Le père est entier, têtu voire obstiné. Le fils est davantage fataliste, sa passion est ailleurs. Il est trompettiste dans un groupe de jazz. *'Cour Nord'* décrit la fin d'un monde, avec ses rêves, ses combats et ses désillusions.

Ce roman que l'on pourrait qualifier de social montre le chômage et la dureté de la vie rurale, la détresse des personnes proches de la retraite comme le désespoir précoce des jeunes qui tentent de construire leur avenir. C'est aussi la rencontre difficile ou impossible entre les générations. Les échanges verbaux tout comme les silences entre père et fils expriment ces difficultés à s'accorder entre générations. A les lire, on entend presque un duo musical où les notes auraient du mal à s'accorder. Alors que le père, attaché viscéralement à la mine et son usine entame une grève de la faim, prêt à mourir pour sa terre et ses traditions, le fils se rend à la ville pour jouer avec son groupe de jazz.

L'écriture est légère, concise malgré des dialogues entre le père et le fils pourtant rudes et dans lesquels les mots pèsent lourds. L'auteur porte un regard d'une douceur et d'une tendresse incroyables pour tous ses protagonistes, le père et le fils mais aussi ces femmes et ces hommes qui les accompagnent et les entourent. En refermant ce livre, j'ai imaginé retrouver en images dans un film tous ces gens rencontrés.

N'hésitez pas à lire du même auteur, *Radeau*, *Léger fracas du monde...*

TM



Au cœur de l'hiver.

Comme chaque année, nous avons rendez-vous pour nous retrouver autour de l'alambic pour déguster les diots et les pommes de terre cuits dans le mou.

Cette année cette soirée fut organisée le 18 février au beau milieu des vacances scolaires car M. Gaudet le propriétaire de l'alambic ne pouvait venir à Revel à une autre date. Si nous avons eu peur que tous les revelois soient partis en vacances cette semaine, il n'en n'a rien été et nous étions nombreux à nous régaler.



Certes il ne faisait pas très chaud même si le froid ce jour-là avait marqué une petite pause. Et puis qu'importe pour tous ceux qui sont venus puisque le plaisir de se retrouver et de partager ensemble un moment amical était bien réel.

Merci à tous ceux qui ont permis que ce moment fort de la vie du village perdure. Merci à M. Gaudet de nous avoir fait déguster en avant première quelques-unes de ces distillations.

Sans aucun doute, nous nous retrouverons l'année prochaine. Et juste un dernier conseil, n'arrivez pas trop tard ce soir-là à ce rendez-vous... où vous risqueriez comme certains encore cette année, de ne pas avoir la joie de déguster ces diots au goût si particulier, le goût de la convivialité « *made in revel* ».

TM

RevelGaz :

pourquoi payer plus cher ?

En mars 2010, une vingtaine de personnes ont contribué à la mise à jour du comparatif RevelGaz (prix du gaz Propane en cuve).

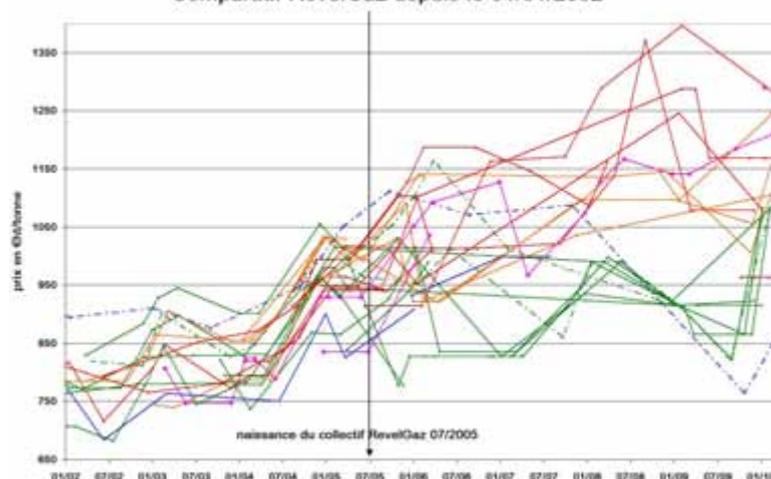
Pour rappel, les camions citerne de tous les

fournisseurs vont faire le plein du même produit (Propane), au même dépôt de gaz de Domène. Les grandes différences de tarif observées d'un fournisseur à l'autre et d'un client à l'autre s'expliquent principalement par les remises commerciales négociées.

Argument de négociation le plus efficace : menacer de passer chez un concurrent, même si votre contrat n'est pas encore arrivé à terme.

Ainsi, 3 clients Antargaz ont été facturés, le même jour, pour le même produit, dans le même village de Revel (sans doute livrés par le même camion), respectivement à 1106 €/ht/T, 1156 €/ht/T et 1246 €/ht/T, soit un écart de 140 €/ht/T (12,7%) d'un client à l'autre. Chez Primagaz le prix facturé à 4 clients entre le 15 janvier et le 10 mars a été respectivement de 964 €/ht/T, 1079 €/ht/T, 1168 €/ht/T, 1279 €/ht/T, soit un écart de 315 €/ht/T (32,7% !), à modérer tout de même par le fait que le tarif de 964 €/ht/T a été obtenu suite à un renouvellement de contrat (le propanier commence pas cher puis il augmente ses tarifs au fil des mois/années ...). Enfin carton rouge pour Totalgaz qui a gratifié ses clients d'une augmentation 31,5% en 4 mois !!! (le prix facturé est passé de 823 €/ht/T en septembre 2009 à 1082 €/ht/T en janvier 2010).

Comparatif RevelGaz depuis le 01/01/2002



Si vous trouvez que vos factures de gaz Propane sont trop salées, ou si vous souhaitez me communiquer votre nouvelle adresse e-mail pour continuer à participer à notre collectif RevelGaz et recevoir régulièrement des informations plus détaillées, envoyez-moi un mail à emmanuel.ungauer@interview-efm.com.

Et n'oubliez pas que négocier le tarif de son gaz, ne vous empêche pas d'installer des panneaux solaires ou autres énergies durables ...

Marcher fermier au Merger

Au cimetière des regards il est des tombes qui écoutent le monde

il est des hommes du deuil - tissu sombre dans le noir

— Imagine la terre des ténèbres où s'emplissent d'ombres et de lumière des feuillages inondés de soleil, de mille écus jonchant les terres d'automne.

Au cimetière des voix s'accordent et bannissent les enterrements de l'oeil

— il est des yeux bleus d'homme aveugle de ne nul voir

Tu perd ton temps en ce cimetière des larmes.

Passe le temps du malheur,

— écrit des plages à perte de vue où le soleil prend pour femme la terre,

où les nuageux jouent à saute-mouton

Au cimetière des regards il est des tombes qui écoutent le monde

il est des hommes du deuil - tissu sombre dans le noir

— Imagine la terre des ténèbres où s'emplissent d'ombres et de lumière des feuillages inondés de soleil, de mille écus jonchant les terres d'automne.

Au cimetière des voix s'accordent et bannissent les enterrements de l'oeil

— il est des yeux bleus d'homme aveugle de ne nul voir

Tu perds ton temps en ce cimetière des larmes.

Passe le temps du malheur,

— écrit des plages à perte de vue où le soleil prend pour femme la terre,

où les nuageux jouent à saute-mouton

Alain de Borniol

Pour marquer l'arrivée du printemps avec les revélois, un marché fermier aura lieu à la ferme des délices le 13 juin prochain de 10h à 17h.

Ce sera pour tous l'occasion de découvrir ou redécouvrir les produits des fermes de Belledonne : viande, charcuterie, confitures, sirops, vins, miel, fruits et légumes, fromages, oeufs, pain... et bien sûr les glaces "Caresse et Caline" de notre village.



En plus des producteurs que vous pourrez rencontrer, des ateliers pour petits et grands seront proposés sur toute la journée :

- atelier bois pour les enfants, animé par Isabelle Lacau,
- démonstration du travail du métal (girouettes, vente d'objets d'artisanat...) par Jean-Pierre BURE d'"Au gré du vent",
- atelier vannerie avec possibilité de s'inscrire à un stage découverte de 6 heures où vous pourrez fabriquer votre premier panier (contacter Albert Helly au 06.10.64.40.68, stage payant pour 5 participants maximum),
- fabrication de la crème et du beurre de barate avec le lait de Caresse et Caline le matin, et traite en fin d'après-midi.

Un programme bien rempli donc, pour une journée où vous pourrez tout à la fois profiter du printemps en vous promenant dans la ferme, vous régaler de bons produits du terroir, et nourrir votre curiosité. Au plaisir de vous accueillir.

Anne-Sophie Cosson

Les Routes de REVEL de plus en plus dangereuses !

De nombreux accidents ont lieu ces dernières années sur nos routes, les causes en sont souvent identiques : vitesse, manque d'attention, inconscience... Pour l'instant nous n'avons eu aucun accident mortel mais doit-on en arriver là pour que les habitants réagissent ?

Pour ne pas devenir une triste statistique de la route nous pouvons suivre quelques conseils :

1 RALENTIR, le fait de respecter les limitations de vitesse dans toutes les circonstances retardera peut-être votre arrivée, mais vous permettra d'arriver en entier. Votre vie et celle de vos passagers valent bien quelques minutes de plus, non ? N'oubliez pas que même si le soleil brille, la conduite n'est pas la même en hiver : adaptez donc votre vitesse.

2 ELIMINER LES SOURCES DE DISTRACTIONS Evitez les téléphones portables au volant, ne surchargez pas votre voiture au point de diminuer votre visibilité.

ET surtout respectez le code de la route. Il faut rappeler qu'il est interdit de doubler sur nos routes de montagnes sauf les vélos et les véhicules agricoles (quand la visibilité le permet).

En espérant que cet article rendra un peu plus prudents les nombreux utilisateurs jeunes ou moins jeunes de nos routes !

Cindy Vianney Liaud

Un grand merci

Le 20 février, peu après minuit, nous avons été réveillés et alertés par deux jeunes revélois et voisins que notre cheminée avait pris feu.

Avec l'aide du jeune homme nous avons pu éteindre le feu qui s'était étendu à la charpente avec un extincteur et quelques seaux d'eau.

Entre-temps sa soeur a appelé les pompiers que nous avons attendus 1 heure et demie. Vers 5h30 du matin l'incendie était maîtrisé, les dégâts sont peu importants (charpente, et conduit de la cheminée à refaire) mais si nos 2 jeunes HEROS n'étaient pas intervenus, le toit se serait écroulé nous bloquant l'accès et aujourd'hui nous serions morts asphyxiés et carbonisés.

C'est pourquoi nous tenions à remercier publiquement Vanessa et Nicolas TURENNE de nous avoir sauver la vie.

*Famille VIANNEY-LIAUD
Georges Christiane et Cindy*

Et si c'était moi ?

De 16 à 55 ans, homme ou femme, devenir sapeur-pompier volontaire n'est pas un challenge impossible à relever. Etre motivé et vouloir venir en aide aux autres sont certainement les clés de cet engagement.

Couverture – Charpente – Zinguerie Bardage – Isolation – Etanchéité – Plancher piscine



Bien chez TOIT...

CCZ – CUROT – Philippe

« Les Guimets »

38420 REVEL

Téléphone : 04-76-89-83-66

Port : 06-58-09-33-22

Philippe.curot@orange.fr

Et si c'était MOI ?

Devenez sapeur-pompier volontaire

Contactez la caserne la plus proche
ou connectez-vous sur www.sdis38.fr

Pour rejoindre les 4 500 sapeurs-pompiers volontaires isérois, n'hésitez pas à vous présenter à la caserne la plus proche de chez vous, le chef de caserne vous donnera tous les renseignements nécessaires.

Agenda 21 et Participation Revéloise: Bilan de l'atelier citoyen

Dans le RD 81 on peut lire "L'agenda 21, s'il n'est pas formalisé comme tel dans notre commune existe pourtant à travers l'engagement de l'équipe municipale à favoriser la démarche participative des Revélois [...] Pour exemple, un atelier citoyen a réuni des Revélois et des membres du conseil autour de la thématique de la sécurisation du cheminement piéton et du stationnement au centre bourg."

Effectivement, suite à la pétition signée par 153 Revélois exprimant leur désir d'information sur le projet de parking municipal qui va entraîner : la fermeture de l'accès à côté du médecin, le bétonnement d'une parcelle de l'espace vert derrière l'OPAC, des frais très importants, et une augmentation très significative de la circulation derrière l'école maternelle et le long du chemin du Sauzet, la Mairie a proposé cet atelier. Un an plus tard je trouve que le temps est maintenant venu de faire le bilan.

L'atelier s'est réuni plusieurs fois. A l'issue de la première réunion nous avions comme objectifs :

- Sécuriser le cheminement piéton entre l'entrée et la sortie du bourg et le stationnement. La prise en compte des Personnes à Mobilité Réduite (PMR) ainsi que la notion de développement Durable feront partie intégrante de notre démarche,

**Bijouterie
Chanéac Création**

*Sandrine Chanéac
Diplômée en bijouterie
joaillerie et métiers d'arts*

Atelier sur place

C.C. Belledonne (face au Casino) 38920 Crolles - 04 76 71 44 98

- Support : DDE, Conseil Général, Le Grésivaudan, La Prévention Routière, la
- Gendarmerie...
- Moyens : Travailler ensemble sur différentes pistes d'aménagement,

Lors de nos réunions suivantes, les représentants de la mairie nous ont bien informés de leurs décisions et ont écouté nos commentaires. Nous avons pu faire un tour sur le terrain avec un représentant de la Prévention Routière et nous avons discuté des aménagements proposés par la Mairie le long de la départementale.

Par contre, comme disait Bernard Michon lors du dernier conseil municipal "il faut bien reconnaître les limites de la démarche participative". Tous les aménagements étaient proposés par les élus et discutés et travaillés par les élus en huis-clos. En particulier je tiens à préciser que je n'ai pas pu avoir une réponse aux questions suivantes:

- combien de places de parking pour l'espace Guimet (enfance) sont nécessaires, et comment est effectué ce calcul ?
- peut-on étudier un parking dans l'enceinte de l'espace Guimet [derrière le médecin] ? (plan de Philippe [Giroud] comme point de départ?) (coûts, sécurité, faisabilité etc)
- peut-on voir le rapport du conseil général à propos de l'entrée à côté du médecin ?
- peut-on rencontrer le conseil général (ou DDE) pour discuter des aménagements qui rendront l'entrée à côté du médecin possible? (modification, déplacement ou démolition du bassin avec ou sans mini rond-point, feu interactif ou autres) (en sachant que l'entrée est indispensable pour des livraisons et les poubelles et doit être sécurisée pour ces camions de toute façon)
- peut-on chiffrer et étudier les propositions acceptables pour le conseil général? (comparaisons détaillées et écrites, coût de maintenance, avantages et désavantages variés...)?

Lors du dernier conseil municipal les élus ont voté un budget de 135000 € pour la construction du parking municipal [avec accès via l'OPAC] et la construction d'un cheminement piéton entre l'OPAC [parking municipal] et l'espace enfance (sans que nous en avons discuté en atelier). Attention, il ne s'agit pas du parking pour l'OPAC qui est compris dans le projet OPAC, mais le

parking pour l'espace Guimet (garderie, activités associatives, bibliothèque et médecin) les élus ayant voté l'espace enfance sans définir l'accès. Sachez qu'à cette somme pour le parking il faut ajouter : les frais d'aménagement de l'entrée à côté du médecin (une barrière); les frais de l'aménagement de l'accès derrière l'Espace Enfance pour les livraisons, services de sécurité et enlèvement des déchets; et les frais de maintenance du cheminement piéton, comme le déneigement et l'illumination. Nous n'avons jamais étudié cela lors de nos réunions d'atelier. Aujourd'hui le chemin du Sauzet est fréquenté par les promeneurs et les enfants se rendant à l'école (la Prévention Routière recommande une limite de vitesse de 20 km/h). Nous n'avons jamais étudié en atelier non plus comment ce chemin sera sécurisé pour les piétons lors de l'augmentation de la circulation. Cela paraît en contradiction avec le désir exprimé dans le RD82 "d'encourager les déplacements pedestres au sein du bourg". Si les aménagements sont proposés, leur coût s'ajoute évidemment aussi au prix du parking municipal derrière l'OPAC.

A titre personnel, je suis très déçue de ne pas avoir pu faire le travail que j'ai souhaité sur le stationnement au centre bourg, et je suis triste d'avoir déçu les gens qui m'ont fait confiance pour effectuer ce travail.

Halina Stanley

Droit de réponse

A la lecture de cet article, on pourrait penser qu'il est le bilan des personnes qui ont participé à cet atelier citoyen. Halina fait part ici de son ressenti personnel et nous tenons à apporter quelques corrections à ses propos.

Aux questions posées nous pouvons affirmer que le nombre de places du parking a clairement été identifié sur le permis de construire de l'Espace Enfance à 20 places.

En ce qui concerne l'emplacement du parking, nous avons bien pris note dans l'atelier des réticences de certains riverains à le voir positionné derrière les logements OPAC. Nous avons alors étudié d'autres possibilités qui n'ont pu aboutir soit par impossibilité d'acquérir du terrain par la mairie soit par un refus de la part de la DDE à autoriser une sortie d'un parking au niveau du cabinet médical. Nous avons étudié les différentes propositions et si la destruction du bassin pouvait être une alternative pour

envisager une sortie de parking, cette idée n'a pas été retenue par les élus du conseil municipal. De plus, aucun autre emplacement pour un parking de 20 places n'a pu être objecté.

Les agents de la DDE sont venus sur place à différentes reprises et leur réponse est sans équivoque pour peu qu'on la lise dans son intégralité.

En ce qui concerne le coût du parking seul il a été évalué à 113000 euros. Le montant de 135 000 tel qu'il apparaît dans le budget 2010 tient compte d'une part de ce qui a déjà été réglé sur la route d'accès à l'OPAC et qui sert aussi d'accès au parking, de la sécurisation de la route "du Claret" ainsi que d'une partie du chemin piéton allant du parking à l'espace enfance. Il nous semble important de pouvoir comparer ce coût avec d'autres travaux de voiries menés actuellement sur la commune afin que chacun puisse relativiser le montant engagé pour cet équipement.

Les questions posées encore aujourd'hui ont donné lieu à de nombreux échanges avec les membres de l'atelier mais aussi au sein du conseil municipal. Nous restons surpris que les réponses apportées alimentent encore autant de passions. Mais il est certain que de participer à un tel atelier a pu faire naître des frustrations de ne pas voir aboutir ses propres projets ou propositions. Par contre, de laisser poindre une suspicion envers la mairie de vouloir à tout prix imposer ses propres projets n'est pas acceptable. Nous avons eu de nombreux échanges sur ces différents points et le conseil

municipal s'est prononcé in fine pour l'emplacement du parking avec 11 voix pour et 2 abstentions. La mairie ne peut continuer de tergiverser à ce sujet au risque de ne pas obtenir la conformité du bâtiment.



La sécurisation du chemin du Sauzet sera étudiée et nous avons proposé aux membres de l'atelier d'y participer. Le parking sera de 20 places au minimum et pouvant aller éventuellement jusqu'à 32 (places PMR comprises) suivant les possibilités du terrain pour ne pas dépasser le grillage du terrain de foot et en tenant compte du budget sachant que le montant de 113 000 était prévu sur la base de 32. Au final, un *large* espace vert multi-usages sera préservé.

Et enfin, nous tenons à signaler que les personnes qui se sont engagées dans cet atelier restent néanmoins satisfaites de tout le travail accompli au niveau du cheminement piéton et dont la première phase a commencé sur la RD au Sauzet.

Pour le conseil municipal, Thierry Mazille



Zanone Plomberie Chauffage Ventilation

**Chauffage Fioul, Gaz Naturel et Propane
Energies Renouvelables**

Bois - Solaire - Photovoltaïque - Pompe à chaleur

Charrière Neuve 38420 REVEL - Tél./Fax : 04 76 89 86 27

zpcv.zanone@wanadoo.fr

SARL au capital de 50 000 € - RCS Grenoble 492 027 164 - N° Siret 492 027 164 00010 - APE 453E

TVA Intracommunautaire FR09492027164



**Zanone
Pascal**

Petites annonces

- ☞ Donne baignoire fonte 1m80 pour abreuver veaux, vaches, cochons ou autres. Tél : 04 76 89 84 90
- ☞ Gîte 4 personnes à louer - 2 grandes chambres, 1 pièce de vie avec coin cuisine et salon, grande terrasse, salon de jardin. Location possible pour plusieurs jours ou à la semaine. Pour plus d'informations contactez la famille Delgado au 04 76 89 12 90 ou par mail : jose.delgado@club-internet.fr
- ☞ Lycéen en terminale cherche à effectuer travaux de jardinage (tonte, coupe, élagage), rangement ou ménage. Contactez Grégoire Germain au 0608070552 ou 0476898292
- ☞ En semaine, en WE ou pendant les vacances, Mathilde se fera une joie de garder vos enfants, même ceux en bas-âge. contactez-moi au 06.22.26.87.66.
- ☞ VENDS RENAULT CLIO 3 portes, 2 Places assises. Année 1994 - Diesel 195000 km - Tél 04 76 89 82 34 après 18 h
- ☞ Donne châtons de 2 mois, très bien élevés. tél: 04 76 89 84 90
- ☞ Apiculteur Amateur recherche tout essaim vagabond. Un essaim d'abeille vient d'atterrir chez vous ? Appelez moi , je vous l'enlève. Contact : P. Desbuisson : 06 33 3170 57 ou 04.76.89.80.72
- ☞ Pendant un chantier de construction au Mont, au mois de Mai, donne terre de remblais. Contacter Antoine ANGELIER 06/11/91/56/26
- ☞ Recherchons un jeune (fille ou garçon d'environ 18 à 22 ans) voulant travailler lors de ses loisirs, pour toute la saison (8 mois). Déclaré et payé en CESU (chèque emploi-services), elle (il) aurait à entretenir le terrain (2000 m²) en accomplissant les travaux suivants : plantation, tontes, taille, désherbage, arrosage, conserver en bon état le ...etc. Contact : gmaumon@free.fr 09 54 49 40 75 ou 04 76 89 85 85 - 06 12 46 12 50.
- ☞ Nouvelle maison d'hôtes aux Faures "Les Prés en Belledonne" - 3 chambres, 8 personnes. Contact : Mathilde LAURENT 04.76.92.18.40 mathilde38@free.fr Plus de renseignements sur www.gites-de-france-isere.com Gîte n° 334050

Veronique Coiffure
VC 06.81.44.73.46

Coiffure à Domicile
Homme - Femme - Enfant

Coiffure de Mariage - Chignons

Agenda

Mai

- ☞ Mercredi 19 à Freydières Championnat académique de VTT
- Mardi 25 Formation compostage à 19h30
- ☞ Samedi 29 sur la place Vente de Gâteaux sur le marché par l'APE
- ☞ Samedi 29 au bar Concert de Jazz swing Manouche à partir de 21h

Juin

- ☞ Samedi 5 à Freydières Fête sportive avec le ROC
- ☞ Samedi 12 à l'école Fête de l'été, animation APE
- ☞ Samedi 12, salle de Spectacle Djembé et danse Africaine à 18h00 - concert le soir
- ☞ Dimanche 13 à la ferme Marché fermier des délices au Merger
- ☞ Dimanche 20 à Freydières Finale du Trophée Régional des Jeunes Vététistes
- ☞ Mardi 15 Passage enlèvement des gros objets
- ☞ Vendredi 25, salle de Représentation théâtre enfants et ados à 20h30
- ☞ Dimanche 27 à l'église Concert de guitare à 17h00

Juillet

- ☞ Samedi 3 Initiation canyoning avec le ROC
- ☞ Du 5 au 23 Ouverture du centre de loisir pour les 6 - 11 ans
- ☞ Du 19 au 23 Activités pour les 11 - 17 ans
- ☞ Mardi 27 Passage enlèvement des gros objets

Réservez déjà votre we du 9 octobre pour la journée du patrimoine

